



**PROCES-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL  
DU VENDREDI 30 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 30 juin à 9h30, le bureau du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, également convoqué le 22 juin 2017, s'est réuni à Caen sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

**Etaient présents** : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Sébastien LECLERC, Claude CHESNEL, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mmes Jacqueline ANDRE, Claude GLASSON et Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Alain LE FOLL, Gérard POULAIN, Xavier REGNAULT DE PREMESNIL et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.

**Etaient excusés** : MM. Alain LIARD, Nicolas JOYAU, Gérard MANACH et Jacques TALBOT.

**Pouvoirs** : M. Nicolas JOYAU à M. Jacques LELANDAIS et M. Alain LIARD à M. Cédric POISSON.

**Etaient également présents** : M. Bruno DELIQUE, Directeur Général, M. Bruno LEMOIGNE, Directeur Général Adjoint, Mme Nathalie NIGAIZE, Responsable des Assemblées et pour les parties portant sur le Normandie Electrique Tour et le contrat de concession, M. Alban RAFFRAY, responsable du service Energie et Mme Sylvie DURAND, Directrice Concessions Electricité et Gaz.

**Secrétaire de séance** : M. Cédric POISSON a été nommé secrétaire de séance.

Le Bureau Syndical étant composé de 25 membres en exercice ; le quorum est donc de 13. M. Jacques LELANDAIS constatant la présence de 21 membres, le Bureau Syndical peut valablement délibérer.

**I. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT**

- 1) Approbation du procès-verbal du 12 mai 2017
- 2) Compte-rendu des délégations
- 3) Etat des consultations
- 4) Transferts de compétence
- 5) Actualités
- 6) Echéancier

**II. DOSSIER**

- 7) Cahier des charges du contrat de concession
- 8) Plan stratégique 2015/2020 (reporté au Bureau Syndical de septembre)

**III. TRAVAUX DES COMMISSIONS**

**SOLIDARITE**

- 9) Aides aux familles en difficulté
- 10) Soutiens financiers à la rénovation énergétique

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

- 11) Aides au développement économique
- 12) Comparatif entre le coût réel et le barème extension du SDEC ENERGIE

**TRAVAUX**

- 13) Programme d'effacement coordonné des réseaux - 3ème tranche 2017
- 14) Programme d'extension du réseau public d'électricité - 5ème tranche 2017
- 15) Programme de sécurisation du réseau public d'électricité - 5ème tranche 2017
- 16) Programme de renforcement du réseau public d'Electricité - 6ème tranche 2017
- 17) Rénovation de postes de transformation
- 18) Avenants aux marchés de maintenance et d'investissement EP-SL-Bornes - Saline
- 19) Avenants Schneider Electric - Cession Epsys
- 20) Délégations Temporaires de Maîtrise d'Ouvrage
- 21) Aides financières - Blainville-sur-Orne
- 22) Etat contradictoire - Signalisation Lumineuse - Esson

**NOUVELLES TECHNOLOGIES**

- 23) Convention de mutualisation SIG Conseil Départemental du Calvados et SDEC ENERGIE
- 24) Portail élus

## CONCESSIONS GAZ

25) Aides financières

## ADMINISTRATION - FINANCES

- 26) Communes nouvelles et TCCFE
- 27) Création d'une régie pour la mise en place d'un SPIC
- 28) Nouvelles modalités de l'étalement de charges
- 29) Tableau des affectifs 2017

## ENERGIE

- 30) Efficacité énergétique du patrimoine
- 31) Aides financières
- 32) Informations diverses

---

## I - COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour, le Président souhaite féliciter M. Sébastien LECLERC pour sa récente élection au poste de député de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Calvados.

Ainsi, au nom du Bureau Syndical il lui adresse toutes ses félicitations et lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles responsabilités.

M. Sébastien LECLERC remercie en retour le Président et les membres du Bureau syndical pour leur accueil et s'excuse d'avance de ne pouvoir rester plus longtemps à la réunion de ce jour.

Il annonce que la nouvelle réglementation lui impose de faire un choix parmi ses mandats électifs et que de ce fait, il démissionne de la commune nouvelle de Livarot-Pays-d'Auge et de son rôle de délégué et donc de ses fonctions de représentant au Comité Syndical et de vice-Président du Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE.

Il souhaite un bel avenir au SDEC ÉNERGIE dont il suivra les travaux avec attention et qu'il retrouvera, avec plaisir régulièrement et notamment en septembre prochain sur la commune déléguée de Livarot, à l'occasion du Normandie Electrique Tour.

Départ de M. Sébastien LECLERC.

### 1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 12 MAI 2017

M. le Président soumet au Bureau Syndical le procès-verbal de la réunion du 12 mai 2017, qui leur a été transmis avec leur convocation.

*Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion du 12 mai 2017 est adopté à l'unanimité.*

### 2) COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT

M. Jacques LELANDAIS rend compte des délégations qu'il a reçues et notamment des dépenses effectuées depuis le dernier bureau. La liste a été transmise aux élus préalablement à la réunion (**annexe 1**).

*Le Bureau Syndical prend acte de ces délégations.*

### 3) ETAT DES CONSULTATIONS

#### 1/ Résultats de consultations :

M. Bruno DELIQUE présente les résultats de consultations suivantes :

o **Marchés de travaux 2018 :**

Cette consultation concerne le renouvellement des marchés publics de travaux du SDEC ÉNERGIE qui arrivent à échéance au 31 décembre 2017.

Ces marchés portent sur l'étude et la réalisation de travaux en technique aériennes et souterraines sur les réseaux publics d'électricité, d'éclairage public, de génie civil de télécommunications et d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) pour le compte du SDEC ÉNERGIE.

La consultation porte sur 18 lots géographiques, répartis en deux natures de travaux : aériens et souterrains.

La Commission d'Appels d'offres s'est réunie :

- Le 12 mai 2017 pour ouvrir les plis,
- Le 23 mai 2017 pour déclarer les candidatures recevables,
- Le 2 juin 2017 pour prendre, au vu de l'analyse des offres, la décision :
  - d'attribuer les lots suivants :

N° lot	Nature	Intitulé	Attributaire
3	Souterrain	CC Isigny- Omaha Intercom	Garczynski Traploir Forlux
10		CC Vallée de l'Orne et de l'Odon	Sorapel / Sato
11		CC Cingal-Suisse Normande	Garczynski Traploir Forlux
15		CC Coeur Côte Fleurie / CC Pays de Honfleur - Beuzeville	Réseaux Environnement / Spie CityNetworks
16		CC Blangy-Pont l'Evêque Intercom	Réseaux Environnement / Spie CityNetworks

- de déclarer les lots n° 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 17 et 18 infructueux du fait que seules des offres inacceptables, au sens de l'article 59 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, ont été proposées.
  - de mettre en œuvre une procédure concurrentielle avec négociation sans publication d'un nouvel avis de marché pour les lots n° 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 17 et 18, conformément à l'article 25-II-6° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Le 29 juin 2017 pour, d'une part valider les trois phases successives de négociation et d'autre part, suite à ces phases et au vu des propositions du Président, attribuer les lots n° 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 17 et 18 comme suit :

N°	Nature	Intitulé	Attributaire
1	Aérien	Ouest	Sturno/Teim
2		Est	SAG Vigilec
4	Souterrain	CC Bayeux intercom	Sturno/Teim
5		CC Seules Terre et Mer	Garczynski Traploir Forlux
6		CC Coeur de Nacre	Garczynski Traploir Forlux
7		CU Caen la Mer	Garczynski Traploir Forlux

N°	Nature	Intitulé	Attributaire
8	Souterrain	CC Pré-Bocage Intercom	Sturno/Teim
9		CC Intercom de la Vire au Noireau	Sturno/Teim
12		CC Normandie- Cabourg-Pays d'Auge	SpieCityNetworks/ Réseaux Environnement
13		CC Val ès Dunes	SAG Vigilec
14		CC Pays de Falaise	Sorapel/Sato
17		CC de Cambremer	SpieCityNetworks/ Réseaux Environnement
18		CA Lisieux Normandie	SAG Vigilec

o Autres marchés :

PROCEDURE	OBJET / LOT	ATTRIBUTAIRES	
DSP	Appel à candidatures : DSP gaz « Baron sur Odon »	GRDF	
MAPA > 50 000 € HT	Fourniture d'horloges astronomiques	BH TECHNOLOGIES	
	Traitement dématérialisés des DT/DICT	SOGELINK	
	Test de stabilité des mâts EP et potences SL	Lot 1 – Calvados « Ouest »	REI LUX
		Lot 2 – Calvados « Est »	ROCH SERVICE
	Prestations d'expertise juridique	Lot 1 – Droit de l'énergie	SCP Seban & Associés
		Lot 2 – Droit des collectivités locales et de l'institution Droit de la fonction publique et du travail Droit administratif général Droit immobilier et de la gestion courante	Selarl Claisse & Associés
		Lot 3 – Droit fiscal	SCP Seban & Associés / Selarl Arbor & Tournoud
		Lot 4 - Droit public des affaires et droit économique public	GB2A

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- prend acte des décisions de la Commission d'Appel d'Offres,
- décide d'attribuer les accords cadre et marchés comme présenté ci-dessus,
- autorise le Président à signer les accords-cadres et les marchés, ainsi que l'ensemble des pièces et documents s'y rapportant et à procéder à leur exécution.

PROCEDURE	OBJET / LOT	ATTRIBUTAIRE
MAPA < 50 000 € HT	Petites fournitures de bureau et papier de reprographie et d'impression	FIDUCIAL
	Lot 1 – Petites fournitures de bureau	
	Lot 2 – Papier de reprographie et d'impression	

Le Bureau Syndical prend acte de l'attribution de ce marché à la société FIDUCIAL.

## 2/ Consultation en cours :

M. Bruno DELIQUE présente la consultation en cours, à savoir :

OBJET	TYPE DE PROCEDURE
Fourniture de bornes de recharge rapides en groupement avec le SDEM	Appels d'offres

## 3/ Reconductions de marchés :

M. Bruno DELIQUE présente les propositions de reconductions de marchés suivants :

Objet/Lot		Titulaire	Durée (en mois)	Nombre de renouv	Début de marché	Fin du marché	Renouv N°
Prestations traiteurs	1-Cocktails apéritif ≤ 300 participants	Cocktail Réception	12	1	07/10/2016	06/10/2018	1
		Grandsire			07/10/2016	06/10/2018	
	2-Petits déj, goûters, cocktails déjeunatoires, repas	Cocktail Réception			07/10/2016	06/10/2018	
Prestations, maintenance, formation et acquisitions de modules complémentaires SEDIT MARIANNE		Berger Levrault	12	3	25/09/2015	24/09/2019	2
Maintenance des installations de protection incendie du SDEC ÉNERGIE		Chubb France	12	2	01/10/2015	30/09/2018	2

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, accepte le renouvellement des marchés susvisés, charge le Président de l'exécution de la décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.*

#### 4) TRANSFERTS DE COMPETENCES

---

Conformément aux dispositions de l'article 5.2 des statuts du SDEC ÉNERGIE, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2017, il est proposé au Bureau Syndical de se prononcer sur les demandes de transferts de compétences suivantes :

Collectivité	Date de la délibération	Compétence
Subles	14 avril 2017	<b>Energies Renouvelables</b> pour la mise en place d'une toiture photovoltaïque sur l'atelier technique municipal de la commune
Esson	2 mai 2017	<b>Signalisation Lumineuse</b>

Il appartient au SDEC ÉNERGIE de mettre en œuvre ces transferts de compétences, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques et de tous les contrats qui y sont attachés.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :*

- *d'accepter le transfert de ces compétences à la carte visées aux articles 3.5 et 3.8 des statuts du SDEC ÉNERGIE pour les communes de Subles et de Esson ;*
- *de charger le Président de la mise en œuvre de cette décision ;*
- *d'autoriser le Président à signer tout acte s'y rapportant.*

#### 5) ACTUALITES

---

##### ● COMMUNICATION

Comme annoncé dans la note de présentation, le Président propose au Bureau Syndical de mettre en place un nouveau groupe de travail pour travailler sur l'évolution du journal d'information trimestriel « DIALOGUE » et la mise en œuvre, l'an prochain, de la célébration des 80 ans du syndicat.

MM. Cédric POISSON et Rémi BOUGAULT se portent volontaires pour constituer ce groupe aux côtés du Président, avec la Direction Générale et le service communication.

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication et valide la composition de ce nouveau groupe de travail.*

##### ● INVENTAIRE FACÉ

M. le Président rappelle que tous les 2 ans, les services de l'état réalisent un inventaire auprès des AODE, afin de connaître l'état du patrimoine de la distribution publique d'électricité permettant ainsi d'apporter des aides financière pour les programmes de renforcement, d'extension, d'effacement, de sécurisation des fils nus et de sécurisation des fils nus de faibles sections.

La dernière conférence départementale, organisée par les services de la Préfecture le 19 juin dernier, a permis aux services de l'Etat, de la DREAL, d'Enedis et du syndicat d'échanger sur les différentes données constituant l'inventaire qui déterminera les dotations du FACÉ au bénéfice des communes rurales pour les 2 prochaines années.

Pour rappel, les crédits du CAS FACE constituent une recette importante permettant au syndicat d'investir sur la qualité de la distribution publique d'électricité en rural pour la concession du Calvados.

Pour mémoire, la dotation 2017 permet de réaliser près de 10 000 € TTC d'investissement, soit plus de 75 km de réseaux posés et 77 km de réseaux renouvelés.

Conformément à l'arrêté du 16 septembre 2014, le SDEC ÉNERGIE a proposé d'amender les données émanant du SIG d'Enedis en argumentant sur la base des données recueillies par la pose d'enregistreur notamment.

Il faut noter que lors de la réunion, le SDEC ÉNERGIE a officiellement regretté qu'Enedis ne produise les fichiers nécessaires à cette évaluation contradictoire que quelques jours seulement avant la conférence.

Les services de la DREAL et de la préfecture ont à faire un arbitrage sur les données d'Enedis et du SDEC ÉNERGIE. L'inventaire FACE doit être transmis pour le 30 juin prochain au Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

#### ● **AUDIT DE CERTIFICATION**

L'audit de certification du SDEC ÉNERGIE s'est déroulé lundi dernier. Cet audit est la 2<sup>de</sup> phase du nouveau cycle triennal débuté l'an dernier.

M. Bruno DELIQUE informe du renouvellement de la certification réalisée par le Bureau VERITAS en précisant les :

- **Conclusions de cet organisme certificateur :**
  - Aucune non-conformité
  - Aucun écart majeur et un écart mineur
  - Un système de management de la qualité efficace, mature et adapté.
- **Principaux points forts :**
  - Evolution des outils relatifs à l'écoute client (enquêtes de satisfaction) ;
  - Cohérence de la déclinaison des objectifs de la Direction Générale à chaque agent ;
  - Analyse de la gestion des compétences ;
  - Suivi des prestataires ;
  - Maîtrise des activités de maîtrise d'œuvre.
- **Opportunités d'amélioration :**
  - Analyser les indicateurs des processus en réunion (comité de pilotage ou revue de direction) en complément des indicateurs stratégiques

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

#### ● **RETRAIT DE LA COMMUNE DELEGUEE DE GUILBERVILLE ET ADHESION DE LA CC CŒUR DE NACRE**

Le syndicat a été sollicité d'une part pour le retrait d'un de ses membres, à savoir, la commune déléguée de Guilberville et pour l'adhésion de la communauté de communes Cœur de Nacre.

Le Président rappelle que le Comité Syndical du 12 décembre 2016 a acté le retrait de Guilberville.

Pour ce qui concerne la Communauté de Communes Cœur de Nacre, la procédure de validation de ses nouveaux statuts étant en cours, le Comité Syndical du 19 septembre prochain, devrait pouvoir accepter cette nouvelle adhésion.

M. Bruno DELIQUE présente au Bureau Syndical le planning de mise en œuvre proposé :

RETRAIT DE GUILBERVILLE ET ADHESION DE LA CC CŒUR DE NACRE	
Conseil communautaire du 30 mars	Adhésion de la CC Cœur de Nacre au syndicat pour la compétence « Energies renouvelables »
Jusqu'au 30 juin	Délibérations des communes membres de la CC
Juillet – Août – début Septembre	Arrêté du Préfet
10 juillet	Courrier d'information aux collectivités membres du syndicat (Délibération du CM / Guilberville et CC)
Comité Syndical du 19 septembre	Validation de l'adhésion de la CC
20 / 21 septembre	Notification aux collectivités membres du syndicat : - Adhésion de la CC Cœur de Nacre - Retrait de Guilberville 2 dossiers spécifiques dans un seul et même envoi
Du 22 septembre au 22 décembre	Délibérations des collectivités adhérentes
CLE Octobre	Rappel aux collectivités
Octobre / Novembre	Points d'étapes et relances si nécessaires
Décembre 2017	Arrêté du Préfet Retrait de Guilberville du syndicat Adhésion de la CC Cœur de Nacre

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

#### ● **DEMISSION DE M. SEBASTIEN LECLERC**

Comme évoqué en début de séance, la récente élection de M. Sébastien LECLERC comme député du Calvados, rend impossible son maintien au titre de Vice-Président au SDEC ÉNERGIE.

Le Comité Syndical du 19 septembre prochain devra procéder à l'élection d'un nouveau Vice Président en charge de la commission « Concessions Gaz ».

Pour rappel, la CLE de « Livarot-Orbec » était représentée au Bureau Syndical par MM. François BLIN et Sébastien LECLERC.

En application de l'article 6.2 des statuts du syndicat, il n'est donc pas nécessaire de procéder à l'élection d'un élu de cette CLE au Bureau Syndical, M. François BLIN la représentant.

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

#### ● **CLE DE L'AUTOMNE 2017**

Les prochaines Commissions Locales d'Énergie de l'automne étant programmées dès le 2 octobre 2017, le Président propose au Bureau Syndical de caler dès maintenant le planning de ces réunions, pour permettre une organisation optimale (réservation des salles et information des élus dans des délais raisonnables).

Pour ce faire, le Président invite les élus à programmer leurs CLE respectives sur le planning mis en circulation autour de la table. Pour ce qui concerne la salle, le service des assemblées prendra contact directement avec la mairie concernée.

Avant de présenter l'ordre du jour prévisionnel de ces prochaines réunions locales, M. Bruno DELIQUE précise que l'organisation de réunions préparatoires entre les représentants de la CLE et les correspondants de proximité, sera laissée à l'appréciation des élus.

L'ordre du jour prévisionnel proposé est le suivant :

- Retrait Guilberville et adhésion CC Cœur de Nacre ;
- Premiers bilans d'utilisation des IRVE ;
- Proposition d'évolution des forfaits Eclairage public ;
- Communication sur le futur contrat de concession d'électricité
- Présentation de la compétence « Contribution à la Transition Energétique » ;
- Brèves :
  - ✓ Nouveaux secteurs des techniciens EP et électricité ;
  - ✓ Attribution des marchés de travaux à compter du 1er janvier 2018;
  - ✓ Enquête de satisfaction EP/SL ;
  - ✓ Recensement des besoins 2018 ;
  - ✓ Campagne de mesure de tension 2017/2018.

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

• **ORDRE DU JOUR DU COMITE SYNDICAL DU 19 SEPTEMBRE 2017**

M. le Président rappelle que la prochaine réunion du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE aura lieu le 19 septembre 2017, à 14h, dans la salle Normandie de la CCI de Caen/St Contest.

M. Bruno DELIQUE présente l'ordre du jour prévisionnel de la réunion du 19 septembre prochain, à savoir :

<b>Actualités du syndicat</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordre du jour des CLE d'automne ;</li> <li>- Mobilité durable : déploiement des bornes de recharge pour VE accélérée et rapide ;</li> <li>- VisuSDEC</li> </ul>
<b>Décisions d'intérêt général</b>	<b>Election partielle / nomination...</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Election d'un vice-président en charge de la concession gaz en remplacement de M. LECLERC, député du Calvados</li> <li>- Vacance d'un poste aux commissions CAO, DSP et CCSPL suite démission d'un membre ;</li> <li>- Actualisation des membres de la CCSPL ;</li> <li>- Délégation du Président ;</li> </ul>
	<b>Adhésion / retrait</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat des adhésions et des transferts de compétences ;</li> <li>- Retrait et adhésion de membres (Guilberville, communautés de communes..) ;</li> </ul>
	<b>Dossier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouveau contrat de concession d'électricité : présentation du modèle national et avancement des négociations locales ;</li> </ul>
	<b>Finances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours ;</li> <li>- Délibérations concordantes avec les communes nouvelles visant la perception et le reversement de tout ou partie de la TCCFE.</li> </ul>
<b>Décisions spécifiques</b>	<b>Compétence Gaz</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avenant Antargaz /Finagaz</li> </ul>

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication et valide l'ordre du jour ainsi présenté.*



- **Le Rallye des gourmands**, rallye d'éco-conduite en voitures électriques le samedi 23 septembre sur les routes du Pays d'Auge, avec départ de l'Hôtel de Ville de Caen (8h) et arrivée à la Foire de Caen en fin de journée.

Il emmènera les équipages électromobiles sur les routes du pays d'auge à la découverte du patrimoine gastronomique, au rythme des énigmes, challenges et dégustations.

2 circuits sont proposés aux concurrents :

- Un circuit d'environ 130 km, accessible aux véhicules à l'autonomie plus modeste. Jalonné de questions et de recherches d'indices, ce parcours permettra aux concurrents d'apprécier les charmes du territoire Augeron et sa gastronomie ;
- Un circuit de plus de 200 km, vallonné, mettra à rude épreuve l'éco-pilotage, l'autonomie des véhicules et l'esprit sportif des concurrents.

Le Rallye des Gourmands, ouvert à tous (entreprises, collectivités, associations, services de l'Etat, .... roulant à l'électrique), n'est pas une course de vitesse.

Son grand gagnant sera l'équipage qui aura parcouru la distance la plus proche du kilométrage objectif et aux connaissances les plus sûres sur la gastronomie normande. Le souhait du SDEC ÉNERGIE est de montrer que les véhicules électriques et hybrides sont adaptés à une utilisation quotidienne grâce au réseau de bornes de recharge MobiSDEC.

- **La Balade des gourmands**, le dimanche 24 septembre matin sur les pistes cyclables et les voies vertes, avec l'appui d'une association locale de cyclisme. L'occasion d'une sortie conviviale en famille ou entre amis, le temps d'une matinée, tout en découvrant la gastronomie normande et les nouveaux modes de déplacement urbains et propres : vélo, vélo électrique, gyropode, rollers, trottinette ....

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

#### ● RUCHES

Le syndicat vient d'être saisi d'une demande de partenariat de la part de l'association AIRE (Association Intercommunale pour le Retour à l'Emploi), basée à Lion-sur-Mer, qui propose au syndicat d'installer des ruches sur la toiture terrasse du bâtiment.

Cette opération, dénommée « Abeill'aire », vise à favoriser la biodiversité et protéger l'abeille noire normande.

M. Bruno DELIQUE précise les engagements de l'association, à savoir :

- ✓ mettre en place des ruches toujours peuplées ;
- ✓ assurer un suivi sanitaire et prophylactique des ruches ;
- ✓ garantir des visites régulières - 10 visites minimum par an ;
- ✓ s'assurer pour tout risque inhérent ;
- ✓ extraire le miel, si la production est suffisante (fourni en pots de 250 grammes, non étiquetés).

Les tarifs annuels de mise à disposition de ruche sont les suivants :

Nombre de ruches	Tarif HT 1 <sup>ère</sup> année	Années suivantes
1 <sup>ère</sup> ruche	700 €	700 €
2 <sup>ème</sup> ruche	500 €	300 €
3 <sup>ème</sup> ruche	350 €	200 €
4 <sup>ème</sup> ruche et suivantes	300 €	150 €

*Le Bureau Syndical propose de passer une convention avec l'association AIRE pour l'installation de deux ruches sur la toiture du SDEC ÉNERGIE.*

## 6) ECHEANCIER

M. Bruno DELIQUE présente les prochaines échéances du second semestre 2017 et annonce les quelques nouveautés enregistrées depuis le dernier Bureau Syndical :

JUILLET 2017		
VISITE DU PARC PHOTOVOLTAIQUE AU SOL DE VEULES LES ROSE (76)	Tous les élus	Mardi 4 juillet 7h30 - 13h15
COMMISSION AD'HOC EAU ET ASSAINISSEMENT	C. GOURNEY-LECONTE F. BLIN C. GABRIEL H. GIRARD	JY. HEURTIN P. LAGALLE G. POULAIN
POINT PRESSE OUISTREHAM - SIGNATURE DE LA CONVENTION ECLAIRAGE PUBLIC	Le Président, le vice-Président en charge des travaux et les élus du BS	Jeudi 6 juillet 11h30
GRUPE DE TRAVAIL « DIALOGUE »	Président et élus concernés	Mardi 18 juillet 9h30

AOÛT 2017		
COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES	P. LAGALLE J. BELLANGER H. GIRARD	B. LEJEUNE X. REGNAULT DE PREMESNIL J. TALBOT
COMMISSION CONCESSION ELECTRICITE ELARGIE AU BUREAU SYNDICAL	B. LEJEUNE H. GIRARD C. GOURNEY-LECONTE	N. JOYAU A. LIARD J. ROYER
COMMISSION TRAVAUX	A. LIARD J. ANDRE R. BOUGAULT C. GLASSON	JL. GUILLOUARD A. LE FOLL G. MANACH
COMMISSION CONCESSIONS GAZ	J. ANDRE C. GABRIEL	X. REGNAULT DE PREMESNIL N. JOYAU
COMMISSION DSP	J. LELANDAIS F. BLIN C. GOURNEY-LECONTE	B. LEJEUNE C. POISSON
CAO	J. LELANDAIS H. GIRARD P. LAGALLE	B. LEJEUNE A. LIARD F. BLIN

SEPTEMBRE 2017		
COMMISSION ENERGIE	C. GOURNEY-LECONTE F. BLIN C. CHESNEL	M. DUFOUR JY. HEURTIN N. JOYAU G. MANACH
COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	JY. HEURTIN JL. GUILLOUARD J. BELLANGER	R. BOUGAULT G. POULAIN J. TALBOT
COMMISSION SOLIDARITE	C. POISSON F. BLIN C. GLASSON	P. LAGALLE G. POULAIN
COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES	C. CHESNEL C. GABRIEL H. GIRARD	A. LE FOLL C. POISSON J. ROYER
RENCONTRE AVEC LE SYDEC (40) COMMISSION AD'HOC - EAU ET ASSAINISSEMENT	C. GOURNEY-LECONTE F. BLIN C. GABRIEL H. GIRARD	JY. HEURTIN P. LAGALLE G. POULAIN

SEPTEMBRE 2017 (Suite)			
<b>GROUPE DE TRAVAIL « DIALOGUE »</b>	Président et élus concernés	Lundi 11 septembre Heure à déterminer	
<b>BUREAU SYNDICAL</b>	Les 25 membres	Vendredi 15 septembre 9h30	
<b>COMITE SYNDICAL</b>	Les 199 membres	Mardi 19 septembre 14h00 - CCI	
<b>NORMANDIE ELECTRIQUE TOUR</b>	Les délégués	du 22 au 24 septembre Foire Internationale de Caen	
<b>COMITE SYNDICAL</b> (option si quorum non atteint le 19)	Les 199 membres	Mardi 26 septembre 14h00 Salle des fêtes St Contest	
<b>COMMISSION DSP</b>	J. LELANDAIS F. BLIN C. GOURNEY-LECONTE	B. LEJEUNE C. POISSON C. CHESNEL	Jeudi 28 septembre 10h00

OCTOBRE 2017			
<b>COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE</b>	Les maires et délégués	du 2 au 16 octobre	
<b>COMMISSION ENERGIE</b>	C. GOURNEY-LECONTE F. BLIN C. CHESNEL	M. DUFOUR JY. HEURTIN N. JOYAU G. MANACH	Lundi 2 octobre 13h30
<b>COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES</b>	P. LAGALLE J. BELLANGER H. GIRARD	B. LEJEUNE X. REGNAULT DE PREMESNIL J. TALBOT	Mardi 3 octobre 9h30
<b>COMMISSION CONCESSION ELECTRICITE ELARGIE AU BUREAU SYNDICAL</b>	B. LEJEUNE H. GIRARD C. GOURNEY-LECONTE	N. JOYAU A. LIARD J. ROYER	Mardi 3 octobre 14h00
<b>COMMISSION TRAVAUX</b>	A. LIARD J. ANDRE R. BOUGAULT C. GLASSON	JL. GUILLOUARD A. LE FOLL G. MANACH	Mercredi 4 octobre 10h00
<b>COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES</b>	C. CHESNEL C. GABRIEL H. GIRARD	A. LE FOLL C. POISSON J. ROYER	Mercredi 4 octobre 14h00
<b>COMMISSION CONCESSIONS GAZ</b>	J. ANDRE C. GABRIEL	X. REGNAULT DE PREMESNIL N. JOYAU	Jeudi 5 octobre 9h30
<b>COMMISSION SOLIDARITE</b>	C. POISSON F. BLIN C. GLASSON	P. LAGALLE G. POULAIN	Jeudi 5 octobre 14h00
<b>COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	JY. HEURTIN JL. GUILLOUARD J. BELLANGER	R. BOUGAULT G. POULAIN J. TALBOT	Jeudi 12 octobre 10h00
<b>BUREAU SYNDICAL</b>	Les 25 membres	Vendredi 20 octobre 9h30	

NOVEMBRE 2017			
ASSEMBLEE GENERALE DES MAIRES - UAMC	Les maires		Lundi 6 novembre Caen
INAUGURATION DE LA FABRIQUE ENERGÉTIQUE	Le Bureau Syndical		Semaine à définir
COMMISSION ENERGIE	C. GOURNEY-LECONTE F. BLIN C. CHESNEL	M. DUFOUR JY. HEURTIN N. JOYAU G. MANACH	Lundi 13 novembre 13h30
COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES	P. LAGALLE J. BELLANGER H. GIRARD	B. LEJEUNE X. REGNAULT DE PREMESNIL J. TALBOT	Mardi 14 novembre 9h30
COMMISSION CONCESSION ELECTRICITE ELARGIE AU BUREAU SYNDICAL	B. LEJEUNE H. GIRARD C. GOURNEY-LECONTE	N. JOYAU A. LIARD J. ROYER	Mardi 14 novembre 14h00
COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES	C. CHESNEL C. GABRIEL H. GIRARD	A. LE FOLL C. POISSON J. ROYER	Mercredi 15 novembre 9h30
COMMISSION TRAVAUX	A. LIARD J. ANDRE R. BOUGAULT C. GLASSON	JL. GUILLOUARD A. LE FOLL G. MANACH	Mercredi 15 novembre 14h00
COMMISSION CONCESSIONS GAZ	J. ANDRE C. GABRIEL	X. REGNAULT DE PREMESNIL N. JOYAU	Jeudi 16 novembre 9h30
COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	JY. HEURTIN JL. GUILLOUARD J. BELLANGER	R. BOUGAULT G. POULAIN J. TALBOT	Jeudi 16 novembre 10h00
COMMISSION SOLIDARITE	C. POISSON F. BLIN C. GLASSON	P. LAGALLE G. POULAIN	Jeudi 16 novembre 14h00
CAO	J. LELANDAIS H. GIRARD P. LAGALLE	B. LEJEUNE A. LIARD F. BLIN	Vendredi 17 novembre 14h00
COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE -CCTE	Les représentants concernés du SDEC ÉNERGIE		Mardi 28 novembre 14h00 - Evrecy
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - CC SPL	J. LELANDAIS F. BLIN C. GOURNEY-LECONTE	B. LEJEUNE C. POISSON C. CHESNEL	Mercredi 29 novembre 14h30

DECEMBRE 2017		
BUREAU SYNDICAL	Les 25 membres	Vendredi 1 <sup>er</sup> décembre 9h30
COMITE SYNDICAL	Les 199 membres	Mardi 12 décembre 14h00 - CCI
COMITE SYNDICAL (Option si quorum non atteint le 19)	Les 199 membres	Mardi 19 décembre 14h00 Salle des fêtes - St Contest

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

## II – DOSSIER

### 7) CAHIER DES CHARGES DU CONTRAT DE CONCESSION

M. le Président rappelle que le SDEC ÉNERGIE est le premier syndicat départemental d'envergure à devoir signer ce futur contrat pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le 1<sup>er</sup> juin dernier, la FNCCR a délibéré, à l'unanimité moins deux voix, en faveur d'un modèle national de cahier des charges, âprement négocié.

Au nom du SDEC ÉNERGIE, après hésitations et échanges avec les autres Présidents, M. Jacques LELANDAIS a soutenu ce texte, conscient qu'il actait d'un certain nombre d'avancées (redevances, mise en œuvre des Programmes Pluriannuels d'Investissement ...).

Il pourra être amélioré, notamment, si les négociations locales (communément dénommé : « respiration locale ») sur les annexes 1 et 2 portant, en particulier, sur la maîtrise d'ouvrage et sur les modalités de mise en œuvre des programmes pluriannuels d'investissement, permettent un rééquilibrage nécessaire...

Il semblerait, au dire des négociateurs d'EnEdis, que cette respiration locale soit extrêmement limitée et ne puisse ainsi jouer son rôle de rééquilibrage.

La FNCCR a donc été sollicité, en urgence, pour l'organisation, début juillet, d'une réunion exceptionnelle des quelques syndicats directement concernés par le prochain renouvellement du contrat.

Ces négociations entrent donc dans une phase particulièrement difficile.

M. le Président laisse la parole à M Bernard LEJEUNE, vice-Président en charge de la concession électricité, pour une présentation du modèle de contrat national.

M. le vice-Président présente, dans un premier temps, l'ensemble contractuel approuvé par le Conseil d'administration de la FNCCR le 1<sup>er</sup> juin 2017 :

- **les 7 articles structurants de l'accord-cadre** (articles 1<sup>er</sup>, 3, 5, 6, 7, 11 et 12) ;
- **la convention de concession :**
  - Article 1 – Objet de la concession ;
  - Article 2 – Clause de revoyure ;
  - Article 3 – Territoire de la concession ;
  - Article 4 – Droits d'enregistrement ;
  - Annexe : liste des communes ou des EPCI substitués.
- **la constitution du cahier des charges :**
  - Chapitre I – dispositions générales ;
  - Chapitre II – Investissements au bénéfice de la concession ;
  - Chapitre III – Engagements environnementaux et sociétaux ;
  - Chapitre IV – Conditions de service aux clients ;
  - Chapitre V – Tarification ;
  - Chapitre VI – Communication des données ;
  - Chapitre VII – Terme de la concession ;
  - Chapitre VIII – Dispositions diverses.
- **Les articles structurants de l'annexe 1 :**
  - Article 2 – Redevance de concession ;
  - Article 4 – Intégration des ouvrages dans l'environnement ;
  - Article 5 – Maîtrise d'Ouvrage ;
  - Article 6 – Mise à disposition de l'autorité concédante d'information sur l'état du réseau ;
  - Article 7 – Travaux sous tension ;
  - Article 8 - Compte-rendu annuel d'activité de la concession ;
  - Article 9 – Exercice du contrôle ;
  - Article 13 – Adaptations locales.

➤ **Les articles de l'annexe 2 :**

- Article 1 – Principes généraux de la démarche ;
- Article 2 – Diagnostic technique ;
- Article 3 – Evolution des besoins ;
- Article 4 – Les ambitions protégées par le schéma directeur ;
- Article 5 – L'identification des leviers ;
- Article 6 - Les Principes d'élaboration des programmes pluriannuels ;
- Article 7 – L'élaboration des programmes annuels et suivi ;
- Article 8 – le Schéma directeur ;
- Article -9 – Les Programmes pluriannuels.

M. Bernard LEJEUNE présente ensuite, l'équilibre contractuel de cet ensemble :

1. La **revalorisation des redevances** est conditionnée :

- ✓ à la conclusion d'un contrat de longue durée,
- ✓ au maintien des missions de services publics dans leur configuration actuelle,
- ✓ au maintien du niveau d'investissement du syndicat.

2. La suppression de l'obligation de doter aux **provisions pour renouvellement** et son remplacement par une obligation technique d'investir dans le cadre d'un dispositif de gouvernance dont l'efficacité est fragile compte tenu de son caractère peu contraignant.

En corolaire, il est à noter que le suivi du stock de PR sera impossible car le contrat n'encadre pas les pratiques permettant de faire remonter ces dernières aux résultats de la concession et les inventaires seront fournis sans origines de financement.

3. Les conditions de sortie du contrat sont moins favorables :

- **En cas de renouvellement de la concession**, les dettes, les créances et le stock de PR sont projetés dans le contrat à venir :
  - ✓ sans remise du stock de PR ;
  - ✓ sans que le concédant puisse contester les montants des dettes et créances (sans origine de financement des ouvrages ces montants ne pourront être vérifiés par le concédant) ;
  - ✓ sans qu'un bilan de fin de contrat ne soit établi.
- **En cas de non renouvellement de la concession**, le ticket de sortie est alourdi car :
  - ✓ la part des financements du concessionnaire augmente à due concurrence de la suppression de la dotation au PR et le stock de PR diminue,
  - ✓ la clarification du mécanisme de calcul du TMO se traduit par une multiplication par trois des sommes dues,
  - ✓ l'indemnité initiale s'accompagne du montant des préjudices que le concessionnaire supporterait du fait de la fin du contrat. L'application ou la transposition de cette indemnité dans le cas d'une fin de monopole n'est pas expressément réglée. Deux dispositions ont été insérées dans l'accord cadre visant à exclure cette hypothèse : leur efficacité nous semble discutable.

4. **La répartition de la MOA** est en principe plus avantageuse, mais de manière limitée. Ce caractère avantageux, pourrait ne pas compenser la réduction du périmètre ER en 2020 à droit constant.

5. Le traitement de la **transition énergétique** est une avancée indispensable dans le contexte actuel. Cependant, les dispositions du chapitre trois du cahier des charges traduisent la position dominante du concessionnaire qui fournit de nombreux services payants au concédant ou aux EPCI et qui risque ainsi de devenir leur interlocuteur unique.

6. **L'accès aux données** que détient le concessionnaire est un enjeu majeur dans le cadre de l'inventaire, du CRAC, de la transition énergétique et du dispositif de gouvernance des investissements : Or, on note une absence d'avancée sur l'accès aux données, voir un recul sur certains points.

7. Les dispositions relatives **au contrôle** n'ont pas été renforcées : le mécanisme des pénalités ne concernant que les documents du CRAC, l'AODE ne disposera d'aucun moyen de pression (autre que le contentieux) afin d'obtenir la communication de documents dans le cadre de ses contrôles ponctuels.

En conclusion, cet accord ne garantit pas suffisamment la position du syndicat, qui doit donc rechercher au travers **des négociations locales** à rééquilibrer les dispositions contractuelles en sa faveur.

Cette option sera néanmoins complexe à mettre en œuvre d'une part, car ses interlocuteurs sont réticents à s'éloigner des dispositions types et d'autre part, car les dispositions contractuelles sont présentées comme un tout difficilement modifiable : l'espace de respiration semble restreint.

M. Henri GIRARD regrette l'attitude d'Enedis dans ces négociations. Ce concessionnaire dispose, par la volonté de l'Etat Français, soutenu par l'Europe, d'une situation monopolistique à long terme.

La FNCCR et le syndicat ont défendu cette situation car elle garantit, en particulier, la péréquation et l'équilibre des territoires urbains/ruraux.

Dans ces conditions, les réticences d'Enedis à s'engager dans un futur contrat plus équilibré qu'il n'est proposé sont choquantes.

Seul l'Etat peut forcer Enedis à plus d'ouverture et il importe donc que nos parlementaires en soient conscients.

M. Jacques LELANDAIS abonde en ce sens et a eu l'occasion d'exprimer ses réticences à s'engager auprès de la FNCCR.

Il se propose de réitérer, par écrit, ses demandes auprès du Président PINTAT pour un contrat plus équilibré, en particulier, grâce à des négociations locales sur les annexes, soutenues par la FNCCR.

M. le Vice-Président rappelle les prochaines échéances à venir :

PLANNING	
Mardi 29 aout 2017	Commission concession électricité élargie au Bureau Syndical
Vendredi 15 septembre 2017	Bureau syndical
Mardi 19 septembre 2017	Comité syndical
Mardi 3 octobre 2017	Commission concession électricité élargie au Bureau Syndical
Vendredi 20 octobre 2017	Bureau syndical
Mardi 14 novembre 2017	Commission concession électricité élargie au Bureau Syndical
Vendredi 1 <sup>er</sup> décembre 2017	Bureau syndical
<b>Mardi 12 décembre 2017</b>	<b>Comité syndical</b>

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

## 8) PLAN STRATEGIQUE

Cette première partie de réunion ayant pris plus de temps que prévu, le Président propose au Bureau Syndical de reporter ce point à la prochaine séance du 15 septembre 2017.

*Le Bureau Syndical valide cette proposition.*

**SOLIDARITE**

M. Cédric POISSON, Vice-Président en charge de la solidarité, présente les travaux de la commission « Solidarité », réunie le 16 juin 2017.

**9) AIDES AUX FAMILLES – ATTRIBUTION D'UNE AIDE POUR LE REGLEMENT D'UNE FACTURE DE GAZ PROPANE RESEAU – CCAS DU HOM**

La délibération du Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE du 17 octobre 2014, fixe les modalités d'attribution d'une aide financière pour les usagers confrontés à un impayé de leur factures d'énergie « gaz propane ».

Une demande d'aide en ce sens pour une famille résidant sur la commune du HOM a été étudiée.

La dette de la famille s'élève à 322,08 €. Le CCAS participe à hauteur de 161,08 €, le reste à charge pour la famille s'élève à 161 €.

Après examen de la demande, la commission « Solidarité » propose d'attribuer une aide d'un montant de 161 €, versée au CCAS du HOM, permettant ainsi à la famille de solder sa dette.

Le projet de convention de soutien à cette famille en difficulté, liant le SDEC ÉNERGIE au CCAS du HOM, a été transmis aux élus préalablement à la réunion – annexe 4 de la note de présentation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical. A noter que M. Philippe LAGALLE, maire du Hom, ne participe pas au vote.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- décide d'approuver une aide de 161 € au bénéfice de cette famille résidant sur la commune du HOM ;
- dit que la dépense sera imputée à l'article 6574 ;
- autorise le Président à conclure la convention de soutien à une famille en difficulté, à la mettre en œuvre et à signer tout acte s'y rapportant.

**10) SOUTIENS FINANCIERS A LA RENOVATION ENERGETIQUE**

Afin de renforcer les actions de prévention du SDEC ÉNERGIE, dans le domaine de l'amélioration thermique de logements des familles les plus démunies, le Bureau Syndical a autorisé, le 22 avril 2016, le Président du SDEC ÉNERGIE a signé des conventions de partenariat avec différents acteurs associatifs du secteur de l'amélioration de l'habitat, que sont la fédération SOLIHA et les associations INHARI et CDHAT.

Le Président propose aux membres du Bureau Syndical de se prononcer sur les deux demandes d'aide suivantes :

**SOLIHA - Montant des travaux et aide sollicitée pour le SDEC ÉNERGIE :**

Commune	Travaux de maîtrise de l'énergie (MDE) éligibles	Montants des travaux de MDE	Gain énergétique estimé	Montant de l'aide sollicitée	Taux d'aide proposé
Potigny	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolation des parois par l'extérieur</li> <li>• Remplacement des menuiseries</li> <li>• Installation à poêle à granulés</li> </ul>	28 240 €	26 %	2 000 €	100 %

**CDHAT - Montant des travaux et aides sollicitées pour le SDEC ÉNERGIE :**

Commune	Travaux de maîtrise de l'énergie (MDE) éligibles	Montants des travaux de MDE	Gain énergétique estimé	Montant de l'aide sollicitée	Taux d'aide proposé
Livarot-Pays-d'Auge (Le Mesnil-Germain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolation extérieure des parois</li> <li>• Installation d'un cumulus électrique</li> </ul>	16 710 €	39 %	2 000 €	100 %

Après examen des dossiers et au regard de l'urgence sociale, la commission « Solidarité », propose d'attribuer à chacune des demandes une aide d'un montant de 2 000 €.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'approuver les aides proposées ;
- dit que les dépenses seront imputées à l'article 6574 ;
- décide d'autoriser le Président à signer tout acte s'y rapportant.

Départ de M. François BLIN.

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

M. Jean-Yves HEURTIN, Vice-Président en charge du développement économique, présente les travaux de la commission « Développement Economique », réunie le 13 octobre 2016.

### 11) AIDES AU DEVELOPPEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE

La commission « Développement économique » a étudié les demandes de soutien financier aux extensions du réseau électrique au profit d'activités économiques, d'ouvrages communaux et intercommunaux, dont la liste des bénéficiaires a été remise préalablement aux membres du Bureau Syndical - annexe 9 de la note jointe à la convocation.

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ces demandes de soutien.

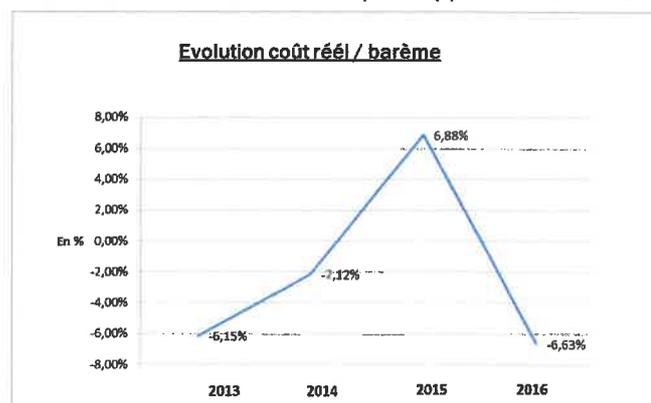
Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'autoriser les participations et reversements du SDEC ÉNERGIE au profit d'activités économiques et d'ouvrages communaux et intercommunaux et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 6 avril 2017 ;
- dit que les dépenses d'investissement correspondantes seront imputées à l'article 2315 ;
- charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

### 12) COMPARATIF ENTRE LE COUT REEL ET LE BAREME EXTENSION DU SDEC ÉNERGIE

En complément du bilan des travaux réalisés par la commission en 2016, présentés lors du dernier Bureau Syndical du 12 mai 2017, l'évolution des coûts réels des travaux par rapport au barème défini par le SDEC ÉNERGIE est présentée en séance.

Celle-ci se schématise comme suit :



Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

## TRAVAUX

En l'absence de M. Alain LIARD, Vice-Président en charge des Travaux, M. Bruno DELIQUE présente les travaux de la commission, réunie le 13 juin 2017.

### **13) PROGRAMME D'EFFACEMENT COORDONNE DES RESEAUX – 3<sup>EME</sup> TRANCHE 2017**

La commission propose au Bureau Syndical une troisième tranche de travaux 2017, pour l'effacement coordonné des réseaux aériens concernant 7 projets, pour un montant de 914 884,00 € TTC.

La liste de ces projets a été transmise préalablement aux membres du Bureau Syndical – annexe 6 de la note jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- *décide d'adopter la troisième tranche de travaux 2017 d'effacement coordonné des réseaux aériens proposée ;*
- *dit que les dépenses seront imputées aux articles 2315, 2317 et 4581 ;*
- *charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.*

### **14) PROGRAMME D'EXTENSION DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 5<sup>EME</sup> TRANCHE 2017**

La commission propose au Bureau Syndical une cinquième tranche de travaux 2017, pour l'extension du réseau public d'électricité concernant 9 projets, pour un montant de 224 392,32 € TTC.

La liste de ces projets a été transmise préalablement aux membres du Bureau Syndical - annexe 7 de la note jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- *décide d'adopter la cinquième tranche de travaux 2017 d'extension du réseau public d'électricité proposée ;*
- *dit que les dépenses seront imputées à l'article 2315 ;*
- *charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.*

### **15) PROGRAMME DE SECURISATION DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 5<sup>EME</sup> TRANCHE 2017**

La commission propose au Bureau Syndical une cinquième tranche de travaux 2017, pour la sécurisation du réseau public d'électricité concernant 25 projets, pour un montant 302 923,62 € TTC.

La liste de ces projets a été transmise préalablement aux membres du Bureau Syndical - annexe 8 de la note jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- *décide d'adopter la cinquième tranche de travaux 2017 de sécurisation du réseau public d'électricité proposée ;*
- *dit que les dépenses seront imputées à l'article 2315 ;*
- *charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.*

## **16) PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 6<sup>EME</sup> TRANCHE 2017**

---

La commission propose au Bureau Syndical une sixième tranche de travaux 2017, pour le renforcement du réseau public d'électricité concernant 11 projets, pour un montant de 780 767,95 € TTC.

La liste de ces projets a été transmise préalablement aux membres du Bureau Syndical - annexe 9 de la note jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- *décide d'adopter la sixième tranche de travaux 2017 de renforcement du réseau public d'électricité proposée ;*
- *dit que les dépenses seront imputées à l'article 2315 ;*
- *charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.*

## **17) PROGRAMME DE RENOVATION ESTHETIQUE DE POSTES DE TRANSFORMATION 2017**

---

Par délibération en date du 13 mars 2015, le Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE a validé le partenariat liant le syndicat, Enedis et l'association « CHANTIER école Basse-Normandie », jusqu'au 31 décembre 2017, pour la rénovation des postes de transformation.

Dans le cadre de ce partenariat, la commission propose au Bureau Syndical de se prononcer sur 10 demandes de rénovation de postes de transformation pour un montant de 12 992,10 € TTC.

La liste de ces projets a été transmise préalablement aux membres du Bureau Syndical - annexe 10 de la note jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- *décide d'accepter les travaux de rénovation de postes de transformation proposés ;*
- *dit que la dépense sera imputée à l'article 6574 ;*
- *charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.*

## **18) AVENANTS AUX MARCHES DE MAINTENANCE ET D'INVESTISSEMENT ECLAIRAGE PUBLIC-SIGNALISATION LUMINEUSE – BORNES DE RECHARGE - SALINE**

---

Les communes déléguées de Troarn et de Sannerville, qui composent la commune nouvelle de Saline depuis le 1er janvier 2017, voient, sur le territoire de cette commune nouvelle, coexister deux entreprises de maintenance différentes, dans le cadre des marchés de maintenance et d'investissement EP-SL-BORNES.

En effet, le découpage de ces marchés reposait sur la carte des EPCI au 1er janvier 2016 et à cette date Sannerville appartenait à la Communauté d'Agglomération de Caen la Mer (LOT 4 – Entreprise SPIE) et Troarn appartenait à la Communauté de Communes Entre Bois et Marais (LOT 5 – Entreprise CITELUM).

Sur l'ensemble des communes nouvelles créées, Saline est la seule pour laquelle l'entreprise de maintenance n'est pas la même pour chacune de ses communes déléguées.

Ainsi, pour éviter tout risque potentiel de sécurité, notamment pour les appels d'urgence, et au vu du choix de Saline de rejoindre la communauté Urbaine de CAEN LA MER, il est préconisé de sortir la commune déléguée de TROARN du lot n°5 « Pays d'Auge Nord », pour la raccrocher au marché « Caen Agglo » du lot n°4.

A cette fin, la commission « Travaux » propose d'établir des avenants avec les prestataires SPIE CityNetworks et CITELUM, respectivement mandataires des lots 4 et 5.

Les projets d'avenants ont été transmis préalablement aux membres du Bureau Syndical - annexe 11 de la note de présentation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- décide de sortir la commune déléguée de Troarn du lot n°5 et de la raccrocher au marché « Caen Agglo » du lot n°4 ;
- décide d'adopter les avenants correspondants proposés ;
- charge le Président de l'exécution de la présente décision et l'autorise à signer les conventions et à les mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

## 19) AVENANTS AUX MARCHES DE SCHNEIDER ELECTRIC – CESSION EPSYS

Un accord-cadre multi-attributaires de fourniture de postes de transformation, de transformateurs HTA/BT, d'armoires de coupure HTA et d'enveloppes de postes de transformation pour la distribution publique d'électricité nécessaires aux réseaux de distribution d'électricité des syndicats d'énergies de l'Eure (SIEGE) et du Calvados (SDEC ÉNERGIE) a été conclu en décembre 2015 pour une durée d'un an reconductible trois fois.

Ce dernier est composé de 7 lots, dont les titulaires sont les suivants :

		Titulaires
LOT 1	Postes de transformation de type PSSA et PSSB équipés de transformateurs TPC de puissances 100, 160 et 250 KVA	Schneider Electric Transfix Ormazabal France
LOT 2	Transformateurs HTA/BT - TPC selon puissance - de type « intérieur » H59 pour cabines préfabriquées. Puissance de 100 à 1000 KVA - <u>Fusibles</u> ou non <u>fusibles</u>	Transfix France Transfo Rematelec Siemens
LOT 3	Transformateurs TPC haut de poteau de type H61 - Puissance 100 à 160 Kva	Transfix France Transfo Rematelec Siemens Ormazabal France
LOT 4	Postes de transformation à pertes réduites TPC de type PRCS de 100 et 160 KVA	Schneider Electric Transfix Ormazabal France
LOT 5	Armoires de coupure HTA de type ACM, AC3M, ACMD	Schneider Electric Ormazabal France
LOT 6	Enveloppe de Postes de transformations de type PUC non équipés de transformateurs	Schneider Electric
LOT 7	Enveloppe de Postes de transformations de type PAC non équipés de transformateurs	Schneider Electric Transfix Ormazabal France

Cet accord-cadre, reconduit une 1ère fois en décembre 2016, fait l'objet de marchés subséquents à bons de commande, attribués après mise en concurrence des titulaires lors de la survenance du besoin, par le coordonnateur du groupement.

Les marchés subséquents en cours sont les suivants :

		Attributaires
LOT 1	Postes de transformation de type PSSA et PSSB équipés de transformateurs TPC de puissances 100, 160 et 250 KVA	SCHNEIDER ELECTRIC
LOT 2	Transformateurs HTA/BT de type H59 pour cabines préfabriquées. Puissance de 100 à 1000 KVA. Fusibles ou non fusibles.	France TRANSFO REMATELEC
LOT 3	Transformateurs TPC haut de poteau de type H61 Puissance de 100 à 160 Kva	France TRANSFO REMATELEC
LOT 4	Postes de transformation à pertes réduites TPC de type PRCS. Puissance de 100 et 160 KVA	SCHNEIDER ELECTRIC
LOT 5	Armoires de coupure HTA de type ACM, AC3M, ACMD	SCHNEIDER ELECTRIC
LOT 6	Enveloppe de Postes de transformations de type PUC non équipés de transformateurs	SCHNEIDER ELECTRIC
LOT 7	Enveloppe de Postes de transformations de type PAC non équipés de transformateurs	SCHNEIDER ELECTRIC

Concernant les accords-cadres et marchés subséquents dont le titulaire est SCHNEIDER ELECTRIC, il convient de passer des avenants.

En effet, le capital et les droits de vote de la société EPSYS, fabriquant les postes préfabriqués en béton objet des marchés pour le compte du titulaire SCHNEIDER ELECTRIC France, sont détenus actuellement à 100% par SCHNEIDER ELECTRIC France, titulaire du présent accord-cadre.

Le 30 juin 2017, SCHNEIDER ELECTRIC France cédera 80 % du capital et des droits de vote d'EPSYS à EPSYS HOLDING.

A l'issue de cette cession, SCHNEIDER ELECTRIC France demeurera donc actionnaire d'EPSYS à hauteur de 20 % et des contrats de partenariats seront établis entre EPSYS et SCHNEIDER ELECTRIC France.

Dans le cadre de cette cession, les accords-cadres et marchés subséquents seront ainsi transféré au 30 juin 2017 au profit d'EPSYS.

Cette société, appartenant actuellement à SCHNEIDER ELECTRIC France, se substituera dans tous les droits et obligations de SCHNEIDER ELECTRIC France prévus dans le contrat à compter de cette date de telle sorte que SCHNEIDER ELECTRIC France soit libérée de toute responsabilité ou solidarité avec EPSYS dans le cadre de la poursuite du contrat à compter de la date de réalisation.

Vu l'avis favorable de la commission, le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- décide d'adopter l'ensemble des avenants aux accords-cadres et marchés subséquents (Lot 1 «PSSA-PSSB» - Lot 4 «PRCS» - Lot 5 «ACM-AC3M-ACMD» - Lot 6 «PUC» - Lot 7 «PAC» et marchés subséquents correspondants proposés ;
- charge le Président de l'exécution de la présente décision et l'autorise à signer et à mettre en œuvre les avenants proposés ainsi que tout acte s'y rapportant.

## 20) PROGRAMME DE SECURISATION DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 1ERE TRANCHE 2017

Le Bureau Syndical doit se prononcer sur les conventions de Délégation Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage susceptibles d'être mises en œuvre pour des travaux d'éclairage public :

**Travaux associés au projet d'effacement coordonné de réseaux, réalisés par le SDEC ÉNERGIE sous mandat de la collectivité :**

Commune	Cat.	Désignation et nature du projet	Réseau concerné par la DTMO	Coût global de l'opération TTC	Coût TTC du réseau EP	Proportion EP / Coût global du projet
VILLERS BOCAGE	B1	Effacement coordonné des réseaux "ROUTE DE LA FONTAINE FLEURIE"	EP	57 591,17 €	18 007,61 €	31%

**Travaux réalisés par la collectivité sous mandat du SDEC ÉNERGIE :**

Commune	Cat.	Désignation et nature du projet	Réseau concerné par la DTMO	Coût global de l'opération TTC	Coût TTC du réseau EP	Proportion EP / Coût global du projet
TOUR EN BESSIN	C	Lotissement communal La Moinerie	EP	233 550,84 €	30 943,20 €	13,2%

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide d'adopter les conventions proposées et d'autoriser le Président à les signer et à les mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant*

## 21) AIDES FINANCIERES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR LE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DE BLAINVILLE-SUR-ORNE

En avril dernier, la commune de Blainville-sur-Orne a sollicité le SDEC ÉNERGIE pour l'attribution d'une aide financière pour des dépenses d'investissement sur son patrimoine d'éclairage public.

En application des aides et contributions financières adoptées par le Comité Syndical du 6 avril 2017, et eu égard au montant annuel de la TCCFE conservée par le SDEC ÉNERGIE pour cette commune, la commission propose au Bureau Syndical d'apporter, à cette collectivité, une aide financière, à hauteur de 1 246,92 €.

Cette subvention correspond à une aide de 15%, identique à celle apportée à une commune ayant transféré la compétence éclairage public au SDEC ÉNERGIE.

Le Président soumet cette proposition au Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, par 20 voix pour et 1 abstention :*

- décide d'accepter l'aide proposée d'un montant de 1 246,92 € ;
- dit que la dépense sera imputée à l'article 204 14 822 ;
- autorise le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

## 22) ETAT CONTRADICTOIRE DU PATRIMOINE – SIGNALISATION LUMINEUSE - ESSON

Dans le cadre du transfert de sa compétence signalisation lumineuse au SDEC ÉNERGIE, la commune d'Esson, a transmis au syndicat sa délibération relative à l'adoption de l'état contradictoire de son patrimoine de signalisation lumineuse, au jour du transfert de cette compétence.

La commune n'ayant aucun ouvrage à la date de son adhésion au service de maintenance de signalisation lumineuse, la valeur de l'état contradictoire s'élève à 0 €.

Le Président propose aux membres du Bureau Syndical d'adopter l'état contradictoire proposé.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide d'adopter l'état contradictoire du patrimoine de signalisation lumineuse proposé et autorise le Président à signer tout acte s'y rapportant.*

## NOUVELLES TECHNOLOGIES

Monsieur Claude CHESNEL, Vice-Président en charge des nouvelles technologies, présente les travaux de la commission « Concession NTIC », réunie le 8 juin 2017.

## 23) CONVENTION DE MUTUALISATION SIG CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CALVADOS ET SDEC ÉNERGIE – SIGMA CALVADOS

En juin 2015, le Conseil Départemental du Calvados a sollicité le SDEC ÉNERGIE dans l'objectif d'étudier la possibilité de fusionner et mutualiser, nos prestations respectives visant l'information géographique à destination des collectivités territoriales à savoir, GEOSDEC et GEOCALVADOS.

Cette demande était motivée par la volonté de rationaliser l'offre de services SIG sur le département et d'offrir ainsi une offre unique, notamment aux collectivités territoriales.

Considérant l'intérêt, notamment pour les communes et les EPCI à fiscalité propre, d'offrir un bouquet d'informations géographiques unique, il en est ressorti un accord de principe sur la « mutualisation » des deux SIG : GEOSDEC et GEOCALVADOS, sur la base d'une convention de partenariat entre les deux parties, précisant notamment la gouvernance de ce SIG mutualisé, les principes de fonctionnement, les conditions financières et les conditions d'hébergement.

A noter que, pour ce projet, les ressources en personnel, en charge de cette mission, restent rattachées à leur collectivité d'origine.

Le projet de convention et ses annexes, transmis aux élus, préalablement à la réunion (annexe 12 de la note de présentation), est présenté au Bureau Syndical.

Vu l'avis favorable de la commission, le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- décide d'adopter la convention proposée ;*
- autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.*

## 24) PORTAIL ELUS

M. Claude CHESNEL rappelle qu'un groupe pilote, constitué de 5 élus (MM. Claude CHESNEL, Henri GIRARD, Jean-Yves HEURTIN, Sébastien LECLERC et Alain LE FOLL) teste, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la dématérialisation de l'envoi des convocations des réunions du Bureau Syndical.

Un sentiment de satisfaction ressort de cette première phase expérimentale.

Le logiciel utilisé, simple d'utilisation, correspond aux attentes et aux besoins des élus et du service des assemblées.

Dans l'hypothèse d'une prochaine généralisation, les avantages de cette solution, essentiellement économiques, sont rappelés au Bureau Syndical :

- économies financières (frais d'envoi et d'impression estimés à 2500 €/an) ;
- économies de temps (édition, mise sous pli, gestion des présences et des relances : 1 à 2 jours).

A ce jour, 19 élus restent à équiper. Ces derniers seront recontactés par mail, à l'issue de la réunion, pour un recensement précis des prochains volontaires désireux d'intégrer le groupe pilote.

Il est envisagé d'étendre progressivement cette évolution à l'ensemble des membres du Bureau syndical, à court ou moyen terme.

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

Départ de Mme Mireille DUFOUR.

## CONCESSIONS GAZ

### 25) AIDES FINANCIÈRES - OPERATION D'EXTENSION DE RESEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL - FEUGUEROLLES-BULLY

Les autorités concédantes du service public de la distribution de gaz naturel, peuvent, conformément aux dispositions de l'article L.432-7 du code de l'énergie, contribuer aux travaux de raccordement de nouveaux clients, lorsque les coûts occasionnés par l'exécution des obligations de service public de l'opération de raccordement, augmentés d'un bénéfice raisonnable, ne sont pas couverts par les recettes prévisionnelles.

Il est proposé au Bureau Syndical d'approuver la conclusion d'une convention de contribution au financement d'une opération d'extension de réseau de distribution de gaz naturel sur la commune de Feuguerolles-Bully, qui permettra l'alimentation d'un lotissement communal sis Quartier de la Croix.

Le seuil de rentabilité n'étant pas atteint, en application des aides et contributions financières adoptées par le Comité Syndical du 6 avril 2017, et sur avis de la commission, il est proposé d'apporter une aide financière à cette commune, à hauteur de 5 590 €.

Le projet de convention, et transmis aux membres du Bureau Syndical avec la note de présentation (annexe 13 de la note de présentation), est conclu entre GRDF et le SDEC ÉNERGIE.

Le Président soumet cette proposition au Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- décide d'accepter l'aide proposée à hauteur de 5 590 € ;
- dit que la dépense sera imputée à l'article 204 14 823 ;
- décide d'adopter la convention proposée et autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

## ADMINISTRATION - FINANCES

Monsieur Philippe LAGALLE, Vice-Président en charge de l'Administration et des Finances, présente les travaux de la commission « Administration-Finances », réunie le 13 juin 2017.

### 26) COMMUNES NOUVELLES ET TCCFE

Pour rappel, les 19 communes nouvelles de plus de 2 000 habitants créées depuis le 1er janvier 2017, se voient, de droit, la possibilité de percevoir, à compter du 1er janvier 2018, la totalité du produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité.

Par délibérations concordantes, ces communes et le syndicat peuvent convenir de modalités différentes de répartition de cette taxe qui permettent à la fois :

- de garantir la solidarité des territoires par le maintien de la péréquation des aides financières fléchées directement sur le développement et le renouvellement des réseaux d'énergie et sur les actions visant la transition énergétique ;
- à ces collectivités nouvelles de s'appuyer sur l'expertise et l'ingénierie du SDEC ÉNERGIE pour les accompagner dans le développement de leurs projets.

Comme évoqué à l'occasion du dernier Bureau Syndical, des réunions bilatérales ont été organisées courant mai/juin avec les différentes communes nouvelles concernées, afin de décliner à l'échelle de leur périmètre, les incidences des différents scénarios proposés, de parfaire leur information et d'amender si besoin les différentes propositions.

Le bilan des dernières rencontres est présenté aux élus :

Communes nouvelles	Date du Conseil Municipal	Composition des communes déléguées	Tendance / choix du scenario
VIRE NORMANDIE	25 septembre	A/B1/B2/C	Statu quo ?
CREULLY SUR SEULLES	fin juin	C	B1
THUE ET MUE	fin juin ou 13 septembre	B1/C	B1
LES MONTS D'AUNAY	14 juin	B1/C	B1
CAUMONT-SUR-AURE	12 juin	C	B2
VALORBIQUET	29 juin	C	B2 ou B1
VAL D'ARRY	Début juillet	C	B2
NOUES DE SIENNE	Début septembre	C	B2
SAINT PIERRE EN AUGÉ	19 juin	A/C	Statu quo
ISIGNY SUR MER	27 juin	B1/C	Statu quo
MOULT-CHICHEBOVILLE	septembre	B1/C	A
SOULEUVRE EN BOCAGE	7 Septembre	C	B2
VALDALLIERE	4 juillet	C	B2
LE HOM	27 juin	B1/C	Statu quo
LIVAROT PAYS D'AUGE	septembre	A/C	Statu quo ?
CONDE EN NORMANDIE	mi juillet ou début septembre	A/C	Statu quo ?
ROTS	Septembre	B2/C	A
MEZIDON-VALLEE-D'AUGE		B1/C	
SALINE		A/C	

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

## 27) CREATION D'UNE REGIE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SPIC

La création des deux nouvelles compétences, « contribution à la transition énergétique » et « énergies renouvelables » au 1<sup>er</sup> janvier 2017, nécessite un cadre juridique, financier et fiscal attaché à la vente d'électricité ainsi produite.

Dans le cadre de l'accompagnement des projets des collectivités territoriales, en faveur de la transition énergétique, (installation de panneaux photovoltaïques, maintenance des équipements et des installations et production et vente de l'électricité), l'activité de vente d'électricité constitue une activité commerciale.

L'article L2221-1 du CGCT prévoit la possibilité pour une collectivité d'exploiter des services d'intérêt public à caractère industriel et commercial (SPIC).

L'exploitation directe d'un SPIC impose la constitution d'une régie à autonomie financière, dotée d'un budget annexe au budget principal du SDEC ÉNERGIE.

La création de cette régie doit être décidée par délibération du Comité Syndical, qui arrête les statuts et détermine l'ensemble des moyens mis à la disposition de la régie.

La régie est administrée par :

- un conseil d'exploitation (dont les membres sont nommés par le Comité Syndical) ;
- un directeur (nommé par le Président sur avis du conseil d'exploitation).

placés sous l'autorité du Président et du Comité Syndical.

Le Comité Syndical, après avis du conseil d'exploitation et dans les conditions prévues par le règlement intérieur, délibère sur toutes questions intéressant le fonctionnement de la régie.

Le budget comporte deux sections, l'une pour les opérations d'exploitation, l'autre pour les opérations d'investissement. Il est préparé par le directeur, soumis pour avis au conseil d'exploitation, voté par le Comité Syndical et annexé à celui du syndicat.

Le calendrier de mise en place de ce SPIC, est présenté au Bureau Syndical, comme suit :

Etapes	1	2	3	4	5	6	7	8
Dates	13 Juin 2017	30 Juin 2017	3 octobre 2017	?	29 novembre 2017	1 <sup>er</sup> décembre 2017	12 décembre 2017	1 <sup>er</sup> janvier 2018
Instances	Commission Adm-Finances	Bureau Syndical	Commission Adm-Finances	Comité Technique du CDG 14	CCSPL	Bureau Syndical	Comité Syndical	
Actions	Présentation des principes généraux	Présentation des principes généraux	Présentation des modalités de mise en œuvre : statuts, régisseur, conseil d'exploitation, dotation, ...	Validation de la régie	Validation de la création d'un SPIC	Présentation du projet définitif SPIC	Délibération du projet SPIC	Mise en place effective

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

## 28) NOUVELLES MODALITES DE L'ETALEMENT DE CHARGES

Pour rappel, le Comité Syndical, du 18 décembre 2014, a délibéré en faveur du financement par fonds de concours, qui est autorisé depuis 2011, dans le cadre des financements communes/syndicats d'énergie.

Ce type de financement rencontre un vif succès auprès des communes depuis son instauration au 1<sup>er</sup> janvier 2015, puisqu'il permet un fléchage des dépenses au niveau de leur section d'investissement.

Dans ces conditions, il a été convenu que le recours au fonds de concours par les collectivités tendrait à se substituer à terme au financement par étalement de charges.

Les conditions d'éligibilité aux différents modes de paiement des contributions des collectivités aux travaux ont ainsi été définies comme suit :

Année	Éligibilité à l'étalement de charges		Éligibilité au fond de concours	
	Plancher minimum	Catégories de communes bénéficiaires	Plancher minimum	Catégories de communes bénéficiaires
2015	10 000€	B2 et C	Aucun	A, B1, B2 et C
2016	20 000€	B2 et C		
2017	40 000€	C		
2018	60 000€	C		
2019	80 000€	C		
2020				

A l'instar de ce qu'a mis en place le syndicat d'énergie de la Seine Maritime (SDE 76), ce dispositif pourrait être modifié par la suppression anticipée du système actuel des étalements de charges, au profit d'une convention de partenariat avec un établissement financier, qui aurait pour but de transférer l'emprunt au niveau de la collectivité membre directement.

Le SDE 76 a établi une convention de partenariat avec le Crédit Agricole de Normandie Seine pour un montant d'emprunt annuel, reconductible à destination de ses collectivités adhérentes. Le Crédit Agricole Normandie Seine investi sur le dynamisme du SDE 76 pour maintenir une véritable offre de financement à des conditions particulières. La convention ayant pour but de mettre en commun le savoir-faire de chacune des deux entités.

Dans les faits, le SDE 76 valide l'éligibilité des dossiers susceptibles d'être financés par ce biais après achèvement des travaux. Il transmet un document annexe au Crédit Agricole de Normandie Seine pour simulation du financement sur les projets retenus. Le Crédit Agricole Normandie Seine apporte une réponse dans un délai de 2 jours ouvrés et transmet une simulation de financement à la collectivité aux conditions définies dans la convention, avec copie au SDE 76.

Ce mode opératoire aurait pour intérêt de mettre fin plus tôt que prévu à l'endettement du SDEC ÉNERGIE, résultant des étalements de charges. Il permettrait, par ailleurs, aux collectivités adhérentes au SDEC ÉNERGIE de bénéficier de conditions financières négociées privilégiées.

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur la mise en place d'une telle convention, afin de pouvoir prendre contact avec les différents établissements financiers du marché.

*Le Bureau Syndical accepte d'entamer une réflexion pour confirmer ou non l'opportunité du projet et qu'un contact soit pris avec différents établissements financiers de la région, susceptibles de répondre à cette demande.*

## 29) TABLEAU DES EFFECTIFS 2017

Le SDEC ÉNERGIE accompagne l'évolution de carrière de ses agents en activant différents dispositifs. A ce titre, pour l'année 2017, le SDEC ÉNERGIE a établi 7 dossiers individuels d'avancement de grade et 3 dossiers individuels de promotion interne.

La Commission Administrative Paritaire (CAP), organisée par le Centre de Gestion, a ainsi examiné 10 dossiers individuels d'agents, dont les résultats sont les suivants :

- **CAP du 14 mars 2017 - Avis défavorable aux 3 dossiers de promotion interne :**

Les trois dossiers individuels présentés n'ont pas été retenus par la CAP. Ils concernent MM. Christophe LEMOIGNE et Philippe LANDREIN et Mme Nathalie NIGAIZE.

- **CAP du 16 mai 2017 - Avis favorable à 5 dossiers d'avancement de grade :**

Identité de l'agent	Ancien grade	Nouveau grade
Christelle BIGOT	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe
Christelle GILLES		
Cécile LE QUELLEC		
Véronique VILAIN		
Nathalie VOISIN		

- **CAP du 20 juin 2017 - Avis favorable à 2 dossiers d'avancement de grade :**

Identité de l'agent	Ancien grade	Nouveau grade
Carine MASSERON	Rédacteur	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe
Nathalie NIGAIZE	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe

Par ailleurs, la commission « Administration-Finances », réunie le 13 juin 2017, propose les reclassements et la CDisation suivants :

RECLASSEMENT		
Identité de l'agent	Ancien grade	Nouveau grade
Mickaël BORDE	Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe contractuel	Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe
Alban RAFFRAY	Ingénieur contractuel	Ingénieur

CDISATION		
Identité de l'agent	Ancien grade	Nouveau grade
Sylvie DURAND	Attaché contractuel	Attaché principal contractuel

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- de clôturer 5 postes au grade d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe et d'ouvrir 5 postes au grade d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe et ce, à compter des 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> février 2017 ;
- de clôturer un poste de rédacteur, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
- d'ouvrir un poste de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
- de clôturer un poste de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe contractuel et d'ouvrir un poste de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 ;
- de clôturer un poste d'ingénieur contractuel et d'ouvrir un poste d'ingénieur, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 ;
- de clôturer un poste d'attaché contractuel et d'ouvrir un poste d'attaché principal contractuel au 1<sup>er</sup> août 2017 ;
- d'adapter le tableau des effectifs en conséquence ;
- d'autoriser le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

## ENERGIE

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente en charge de l'Energie, présente les travaux de la commission « Energie », réunie le 12 juin 2017.

### 30) EFFICACITE ENERGETIQUE DU PATRIMOINE

#### o Conseil Energétique

Depuis le dernier Bureau Syndical du 12 mai 2017, 7 collectivités ont émis le souhait de bénéficier du service de conseil énergétique (CEP).

En application des aides et contributions financières adoptées par le Comité Syndical du 6 avril 2017, la commission propose au Bureau Syndical l'adhésion de ces collectivités, aux conditions suivantes :

Collectivité	Cat.	Date de la décision	Nombre de bâtiments	Aides financières sur le coût du service (625€/bâtiment/an)	Aide annuelle	Reste à charge annuel pour la collectivité
Vierville-sur-Mer	C	23 mars 2017	2	75% *	750 €	250 €
Trévières	C	21 avril 2017	8	75%	3 750 €	1 250 €
Feuguerolles-Bully	C	20 avril 2017	4	75%	1 875 €	625 €
Mondeville	A	10 mai 2017	8	20%	1 000 €	4 000 €
Fontenay-le-Marmion	C	18 mai 2017	7	75%	3 281,25 €	1 093,75 €
CC Cingal-Suisse Normande	—	18 mai 2017	2**	20%	250 €	1 000 €
Sainte-Honorine-de-Fay	C	30 mai 2017	3	75%	1 406,25 €	468,75 €

\* sur la base des aides financières appliquées dans le cadre de la convention initiale conclue en 2015 avec le Pays du Bessin au Virois.

\*\* ajout de 2 bâtiments à la convention présentée au Bureau Syndical du 12 mai 2017.

Les projets de convention ont été transmis aux membres du Bureau Syndical préalablement à la réunion – annexe 15 de la note de présentation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

A noter que M. Rémi BOUGAULT, maire-adjoint de Vierville-sur-Mer, ne participe pas au vote.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- décide d'adopter les conventions proposées et autorise le Président à les signer et à les mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant ;
- dit que les dépenses seront imputées à l'article 65738 ;
- charge le Président de l'exécution de la présente décision.

#### o Suivi Energétique – Convention Post CEP : Saint-André-sur-Orne

Proposé aux communes dont la convention arrive à son terme, le suivi énergétique (post CEP) permet de poursuivre la dynamique d'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine et de la maîtrise des consommations d'énergies, engagées avec les collectivités.

La commune de Saint-André-sur-Orne (catégorie B2) a émis le souhait de continuer à bénéficier d'un accompagnement du SDEC ENERGIE, pour 6 bâtiments (Ecole primaire, mairie, salle de tennis de table, ateliers municipaux, vestiaires de foot et local des jeunes et église).

Le coût de la cotisation annuelle est de 525 €/an, conformément aux tarifs en vigueur (350€ par bâtiment, avec une aide du SDEC ÉNERGIE de 75%, soit 1 575€/an).

Le projet de convention a été transmis aux membres du Bureau Syndical préalablement à la réunion – annexe 16 de la note de présentation.

Vu l'avis favorable de la commission, le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- *décide d'adopter la convention proposée et autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre, ainsi que tout acte s'y rapportant ;*
- *dit que les dépenses seront imputées à l'article 65738 ;*
- *charge le Président de l'exécution de la présente décision.*

### **31) AIDES FINANCIERES – ACHAT D'UN VEHICULE ELECTRIQUE POUR LES BESOINS DE LA COLLECTIVITE – SALINE, SAINT-DESIR, MERY-BISSIERE EN AUGE, SYVEDAC**

---

Les communes de Saline, Saint-Désir et Méry-Bissière en Auge et le SYVEDAC ont respectivement sollicité le SDEC ÉNERGIE pour l'attribution d'une aide financière pour l'achat d'un véhicule électrique pour les besoins de leur collectivité.

Dans le cadre des aides financières adoptées par délibération du Comité Syndical du 6 avril 2017, le Président précise que le SDEC ÉNERGIE participe à hauteur de 2 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique, étant entendu que le montant total des subventions (autres financeurs et SDEC ÉNERGIE) ne peut dépasser 80% du montant HT de l'opération.

Bien que non adhérent du SDEC ÉNERGIE, il est proposé au Bureau Syndical de se prononcer sur la demande d'aide du SYVEDAC, regroupement de communautés de communes, ayant pour objet le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés apportés par ses collectivités membres.

Les projets de convention ont été transmis aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 17 de la note de présentation.

Vu, l'avis favorable de la commission, le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ces demandes d'aide.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- *décide d'accorder une aide financière maximum de 2 000 € à chacune des communes de Saline, Saint-Désir et Méry-Bissière en Auge ainsi qu'au SYVEDAC, pour l'achat d'un véhicule électrique ;*
- *dit que ces aides seront imputées à l'article 65738 ;*
- *autorise le Président à signer les conventions proposées et à les mettre en œuvre, ainsi que tout acte s'y rapportant.*

### **32) INFORMATIONS DIVERSES**

---

#### **o MOBILITE**

- **Déploiement de bornes de recharge rapide**

Le SDEC ÉNERGIE a été informé par l'ADEME du report de la date de fin d'éligibilité du projet de déploiement des bornes MOBISDEC. Celle-ci initialement fixée au 30 juin 2017 est reportée au 31 décembre de cette année.

Considérant que le syndicat aura finalement déployé 217 bornes de charges accélérées (22 kVA) sur les 250 susceptibles d'être financées, ce dernier a sollicité le financement, à hauteur de 30%, du déploiement de bornes rapides.

L'ADEME a accepté cette proposition, sous réserve que ce projet soit terminé avant l'échéance de la fin d'année et dans la limite du projet initial de l'AMI.

- **Projet du Crédit Agricole**

Dans le cadre du déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques et pour permettre à ses visiteurs, équipés de véhicules électriques, de pouvoir effectuer des recharges, le Crédit Agricole Normandie a sollicité le SDEC ÉNERGIE pour la mise en œuvre de 2 bornes MobiSDEC à l'entrée de son siège social (face au syndicat).

Le Crédit Agricole, prenant en charge l'intégralité des coûts d'investissement et de fonctionnement des bornes, ne souhaite pas exploiter cette infrastructure qu'elle laisse au domaine public (bénéfices perçus par le syndicat).

- **Acquisition d'un véhicule électrique et installation d'une borne spécifique de recharge**

Un vélo électrique pour les déplacements de courte distance des agents du SDEC ÉNERGIE est en cours d'acquisition.

Pour permettre la recharge de ce nouvel équipement, une borne électrique pour la recharge sera installée à l'entrée du bâtiment. Celle-ci permettra, en outre, aux visiteurs du syndicat de recharger la batterie de leur vélo, pendant les horaires d'ouverture au public.

De même, des arceaux seront proposés pour le stationnement des vélos.

o **CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE - CEE**

Dans un contexte bien plus favorable qu'en 2015, le Bureau Syndical, par délibération en date du 12 mai dernier, a décidé d'accepter la vente de l'ensemble des CEE du syndicat.

Ainsi, 88 590 223 kWh Cumac ont été vendus au prix unitaire de 0.442 cts €, soit une recette globale de : 391 568,78 €.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jacques LELANDAIS lève la séance à 13h05.

Le Président de séance,

Le Secrétaire de séance,



M. Jacques LELANDAIS



M. Cédric POISSON

**ANNEXE**

N°	OBJET
1	Dépenses entre 5 000 € HT et 50 000 € HT et dépenses de moins de 5 000 € HT



BUREAU SYNDICAL DU 30 JUIN 2017  
 Compte rendu des délégations de dépenses du Président  
 Au titre des dépenses de personnel du 28/04/2017 au 19/06/2017

Libellé	Tiers	Net
Personnel extérieur	CENTRE DE GESTION	50 721,19
Versement transport	URSSAF	4 668,99
Cotisation FNAL	URSSAF	1 167,27
Cotisation CDG et CNFPT	CENTRE DE GESTION	1 634,13
	CNFPT	2 101,01
Cotisation URSSAF	URSSAF	43 864,48
Cotisations aux caisses de retraite	CNRACL	60 719,01
	IRCANTEC	2 195,52
	RAFP	1 916,77
Cotisations aux ASSEDIC	URSSAF	2 131,65
Cotisations aux organismes sociaux	ATIACL	788,00
Assurance du personnel	APRIL	
Rémunération principale des fonctionnaires	CNRACL	20 472,99
	Divers salaires	152 075,17
	Fonds de solidarité	1 639,45
	PREFON	312,92
	RAFP	1 293,72
	TICKET3	2 782,25
	URSSAF	15 622,81
Supplément Familial des fonctionnaires	Divers salaires	6 311,18
	Fonds de solidarité	60,65
	PREFON	6,89
	RAFP	46,66
	TICKET3	96,54
	URSSAF	570,49
Régime indemnitaire des fonctionnaires	Divers salaires	78 676,10
	Fonds de solidarité	757,86
	PREFON	155,19
	RAFP	575,20
	TICKET3	1 200,57
	URSSAF	7 116,27
Rémunération des apprentis	SALAIRE	
	TICKET3	
Rémunération principale des contractuels	Divers salaires	23 505,81
	IRCANTEC	1 043,48
	TICKET3	360,11
	URSSAF	4 583,17
Régime indemnitaire des contractuels	Divers salaires	7 503,39
	IRCANTEC	323,89
	TICKET3	115,73
	URSSAF	1 455,47
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>500 571,98</b>



**BUREAU SYNDICAL DU 30 JUIN 2017**  
**Compte-rendu des dépenses inférieures à 5.000 € au titre des délégations du Président**  
**Du 28/04/2017 au 19/06/2017**

Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la facture	Date du mandat	Montant HT	
Aménagement des locaux	<b>ATEMIA DEVELOPPEMENT</b>	CONCEPTION/COORDINATION DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CREATION DE LA FABRIQUE ENERGETIQUE	04/05/2017	<b>3 499,00</b>	
	<b>B.INGENIERIE</b>	HONORAIRES MISSION MO AMENAGEMENT BUREAUX 2 EME ETAGE	04/05/2017	<b>293,75</b>	
	<b>ELECTRIQUE CITE</b>	AMENAGEMENT BUREAUX 2EME ETAGE	04/05/2017	<b>718,87</b>	
	<b>IKEA</b>	3 TABOURETS DE BAR	04/05/2017	<b>222,50</b>	
	<b>ROUAULT CHRISTOPHE</b>	RENOVATION PEINTURE - CAFETERIA	14/06/2017	<b>920,00</b>	
	<b>SEQUOIA</b>	FABRIQUE ENERGETIQUE : AMENAGEMENT DU FOND DE LA SALLE	05/05/2017	<b>2 637,19</b>	
	<b>SOCIETE NORMANDE AGENCEMENT</b>	FOURNITURE ET POSE D'UN MODULE POUR LE SUPPORT DU TABLEAU INTERACTIF	15/06/2017	<b>1 273,33</b>	
	<b>STORES DE FRANCE</b>	STORES ENROULEURS ECRAN TYPE COBALT	31/05/2017	<b>2 496,36</b>	
Achat matériel informatique et de bureau	<b>AVENTECH</b>	TABLEAU - ENCEINTE FABRIQUE ENERGETIQUE	14/06/2017	<b>809,20</b>	
Achat mobilier bureau	<b>ALTER BURO LOISELET</b>	ARMOIRE OUVERTE - SERVICE EP	14/06/2017	<b>786,06</b>	
Fourniture petits équipements	<b>TOUT POUR LE JEU</b>	PIONS - JETONS - CUBES DE COULEUR	05/05/2017	<b>34,57</b>	
Fournitures administratives	<b>COMPAGNIE EUROPEENNE DE PAPERIE</b>	COMMANDE DE PAPIERS A4 BLANC 80G	05/05/2017	<b>257,00</b>	
	<b>FIDUCIAL</b>	FOURNITURES DE BUREAU	05/05/2017	<b>425,95</b>	
	<b>OMB VASSARD</b>	MAINTENANCE PHOTOCOPEURS	14/06/2017	<b>50,40</b>	
Location de salles	<b>CCI CAEN</b>	LOCATION SALLE NORMANDIE 06/04/2017	29/05/2017	<b>1 090,00</b>	
Location matériel	<b>CCI CAEN</b>	LOCATION MATERIEL SALLE NORMANDIE 06/04/2017	29/05/2017	<b>94,00</b>	
	<b>DIAC LOCATION (Location de batterie)</b>	NOUVELLES ZOE - MAI 2017	03/05/2017	<b>215,00</b>	
		NOUVELLES ZOE - JUIN 2017	13/06/2017	<b>215,00</b>	
	<b>ELIS</b>	BONBONNES D'EAU AVRIL 2017	03/05/2017	<b>157,66</b>	
	<b>ELIS</b>	BONBONNES D'EAU - JUIN 2017	14/06/2017	<b>152,10</b>	
	<b>UGAP (Location de batterie)</b>		ZOE CX-897-KR - JUIN 2017	11/05/2017	<b>66,06</b>
			ZOE CX-946-KR - JUIN 2017	11/05/2017	<b>66,06</b>
			KANGOO CY-693-FK - JUIN 2017	29/05/2017	<b>73,00</b>
		ZOE CX-897-KR- JUILLET 2017	14/06/2017	<b>66,06</b>	
	ZOE CX-946-KR - JUILLET 2017	14/06/2017	<b>66,06</b>		
Entretien et réparation véhicules	<b>CENTRE BONNET</b>	VISITE INITIALE TWINGO BJ-527-CQ	14/06/2017	<b>46,75</b>	
	<b>LAGUERRE PNEUS SAS</b>	BALAI ESSUI GLACE PEUGEOT 206 AJ-638-WQ	14/06/2017	<b>30,66</b>	
		ZOE CX-897-KR- Changement pneus avant	14/06/2017	<b>193,18</b>	
	<b>RENAULT HEROUVILLE ST CLAIR</b>	REVISION ZOE SL	14/06/2017	<b>57,48</b>	
	<b>TOTAL FINA ELF</b>	ENTRETIEN COURANT (lave-glace, huile ...) - AVRIL 2017	11/05/2017	<b>34,16</b>	
		ENTRETIEN COURANT (lave-glace, huile ...) - MAI 2017	14/06/2017	<b>75,43</b>	
	<b>UGAP (Forfait de maintenance)</b>		ZOE CX-897-KR - JUIN 2017	11/05/2017	<b>17,65</b>
			ZOE CX-946-KR - JUIN 2017	11/05/2017	<b>17,65</b>
			KANGOO CY-693-FK - JUIN 2017	29/05/2017	<b>18,36</b>
			ZOE CX-897-KR- JUILLET 2017	14/06/2017	<b>17,65</b>
		ZOE CX-946-KR - JUILLET 2017	14/06/2017	<b>17,65</b>	
Documentation générale et technique	<b>JOURNAUX OFFICIELS</b>	ABT MAJ REPERTOIRE	15/05/2017	<b>99,90</b>	
	<b>MAILJET</b>	MAILJET ACCOUNT PROVISIONING - Abonnement annuel pour l'envoi de la newsletter	31/05/2017	<b>100,00</b>	
	<b>TERRITORIAL EDITIONS</b>	OUVRAGE RELATIONS STE PUB LOCALES	11/05/2017	<b>59,72</b>	

Formation	CFCS SARL	FORMATION PHOTOGRAPHIE LL DU 16 AU 18 MAI 2017	29/05/2017	1 080,00
	STARTECH NORMANDY	FORMATION "FIDELISER SES INTERNAUTES AVEC UNE NEWSLETTER SM + LL	31/05/2017	600,00
Honoraires	ENTREPRISE ET PERFORMANCE	AUDIT SITUAT° FINANCIERE CONCESSION 2015 FACT COMPLEMENTAIRE SUITE ERREUR	15/05/2017	77,84
	SELARL GB2A	HONORAIRES ACCORD CADRE TRAVAUX	06/06/2017	1 260,00
	SENTENTIA CONSEIL	SDSI 2017 AMO BASE DOCUMENTAIRE	29/05/2017	3 500,00
Rénumérations diverses	ACTIF ET DYNAMIC	MISE SOUS PLI DU 31 MARS 2017	15/05/2017	200,55
	AIRE	PERIERS SUR LE DAN RENOVATION POSTE TRANSFORMATION	05/05/2017	947,20
	APAEI DE PAPILLONS BLANCS	MISE SOUS PLI ET AFFRANCHISSEMENT DIALOGUE N° 66	09/05/2017	2 496,47
	ASSO LES PETITS DEBROUILLARDS	ANIMATIONS FEVRIER 2017	05/05/2017	720,00
		ANIMATIONS MARS 2017	11/05/2017	4 320,00
	A VUE D OEIL	PHOTOS BUREAU SYNDICAL 2017	03/05/2017	747,00
	CAEN REPRO IMPRIMERIE	INVITATION INAUGURATION DERNIERE BORNE MOBISDEC	14/06/2017	243,99
	CCI CAEN	LOCATION SALLE NORMANDIE 06/04/2017	29/05/2017	70,00
UNIK STUDIO GRAPHIQUE	CARTON INVITATION INAUGURATION DERNIERE BORNE MOBISDEC	31/05/2017	1 240,00	
Annonces insertions	JOURNAUX OFFICIELS	BARON SUR ODON RESEAU DISTRIBUTION POUR CONSTRUCTION EXPLOITATION	05/05/2017	900,00
		ANNONCE "PRESTATIONS EXPERTISE TECHNIQUE FINANCIERE ET COMPTABLE"	09/05/2017	270,00
		AVIS DE PUB : CONTROLE STABILITE MATS EP ET POTENCE SL	18/05/2017	720,00
		AVIS DE PUB : HORLOGES ASTRONOMIQUES POUR EP 2017	18/05/2017	720,00
		AVIS DE PUB : TRAITEMENT DT-DICT	18/05/2017	720,00
Evènementiel foires expositions	APP DIFFUSION	5000 CRAYONS A PAPIER	05/05/2017	1 800,00
Catalogues et imprimés	CAEN REPRO IMPRIMERIE	ENVELOPPES	05/05/2017	1 746,00
Réceptions	COCKTAIL RECEPTION	PETIT DEJEUNER DU 3 MAI 2017 LES MATINALES	05/05/2017	120,00
		4 PLATEAUX REPAS DU 02 MAI 2017	09/05/2017	56,36
		GOUTER DU 2 MAI 2017 - EVRECY	09/05/2017	159,50
		CLE DU 1ER MARS 2017 SAINTE CROIX SUR MER	18/05/2017	730,45
		CLE DU 22 MARS 2017 - LIVAROT	18/05/2017	781,61
		CLE DU 28 MARS 2017 - SAINT PIERRE SUR DIVES	18/05/2017	739,29
		PETIT DEJEUNER MATINALE 17 MAI 2017	18/05/2017	120,00
		CLE DU 27 MARS 2017 - PONT D'OUILLY	31/05/2017	1 041,71
	9 PLATEAUX REPAS DU 06/06/2017	14/06/2017	98,63	
	LE KIKALOU	DEJEUNER DU 26 AVRIL 2017 COMMISSIONS TRAVAUX - CONCESSION	03/05/2017	151,09
		DEJEUNER DU 4 MAI 2017	09/05/2017	118,73
	LE MEMORIAL DE CAEN	RESTAURATION AVRIL 2017	05/05/2017	107,27
MADELEINES BUOU	GATEAUX POUR RECEPTION	31/05/2017	30,90	
Frais d'affranchissement	POSTE (LA)	AFFRANCHISSEMENT AVRIL 2017	09/05/2017	1 563,41
		CONTRAT POST REPONSE - AVRIL 2017	11/05/2017	30,00
		AFFRANCHISSEMENT MAI 2017	14/06/2017	1 563,13
		CONTRAT POST REPONSE MAI 2017	14/06/2017	30,00
Cotisations organismes	AMORCE	COTISATION RESEAU DE CHALEUR 2017	29/05/2017	1 472,00
	GLOBAL COLLECT BV JIMDO	TERRITOIRE-ENERGIE-NORMANDIE.FR	06/06/2017	65,00
	NORMANDIE MOBILITE ELECTRIQUE	COTISATION 2017	05/05/2017	1 000,00
Frais de nettoyage des locaux	JBS PROPRETE	ENTRETIEN DES LOCAUX - AVRIL 2017	11/05/2017	2 659,50
		ENTRETIEN DES LOCAUX - MAI 2017	14/06/2017	2 659,50
<b>TOTAL</b>				<b>57 148,55</b>

**BUREAU SYNDICAL DU 30 JUIN 2017**  
**Compte-rendu des dépenses entre 5 000 € et 50 000€ au titre des délégations du Président**  
**Du 28/04/2017 au 19/06/2017**

Objet	Fournisseur / Tiers	Objet de la dépense	Date du Mandat	Montant HT	
Subvention d'équipement	SDEC ENERGIE	Ecriture d'amortissement	15/05/2017	30 221,54	
Capital emprunts pour étalement	CAISSE D EPARGNE DE BN	ANNUITE 11/05/17 DU PRET 20700046	30/05/2017	30 170,33	
	CREDIT AGRICOLE DE NORMANDIE	ANNUITE 15/05/17 DU PRET 143819670	30/05/2017	38 788,81	
Emprunt assorti de ligne de trésorerie	CAISSE D EPARGNE	ANNUITE 07/05/17 DU PRET A141504B2	30/05/2017	10 582,37	
		ANNUITE 07/05/17 DU PRET A141504B1	30/05/2017	35 203,69	
		ANNUITE 07/05/17 DU PRET A141504B3	30/05/2017	15 374,76	
Subvention communes aux travaux	ASNELLES	ASNELLES - CDE 2016/6795	17/05/2017	15 316,87	
	VILLERS BOCAGE	VILLERS BOCAGE - AIDE FINANCIERE	07/06/2017	5 610,53	
	VIRE NORMANDIE	VIRE EN NORMANDIE - OPSM	16/05/2017	7 852,12	
Logiciels informatiques	ENERGIES DEMAIN BPI FRANCE	LOGICIEL PROSPER(REPORT)	05/05/2017	12 385,00	
Aménagement des locaux	SEQUOIA	AMNAGEMENT ESPACE TRANSOT*ENERGETI(REPORT)	04/05/2017	11 500,00	
Achat véhicules	CGA CAEN - TOYOTA	TOYOTA YARIS HYBRIDE 100h BUSINESS	09/05/2017	14 070,83	
	BOUYGUES ENERGIES&SERVICES ETDE	LE BREUIL-EN-AUGE - RUE JULES GRUN	14/06/2017	27 764,81	
	CEGELEC INFRA CALVADOS GT FORLUX	ISIGNY-SUR-MER - RUE DU DOCTEUR (REPORT)	19/05/2017	21 872,85	
	CEGELEC INFRA CALVADOS GT FORLUX	RUSSY - BT RANGERS (REPORT)	11/05/2017	22 897,25	
	ENTREPRISE DUJARDIN TRAVAUX	RANVILLE - ROUTE DU PARC	15/05/2017	29 100,52	
	GT CALVADOS		BLAINVILLE-SUR-ORNE - RUE FRED S(REPORT)	31/05/2017	27 500,59
			BOULON - BT CHÂTEAU	14/06/2017	23 947,04
			BOULON - RUE ALFRED POUPARD	14/06/2017	16 321,25
			BOULON - RUE ALFRED POUPARD	14/06/2017	5 917,91
			BOULON - RUE DU GABLE BLANC	31/05/2017	37 505,87
			BOULON - RUE DU GABLE BLANC	31/05/2017	15 453,99
			BRETTEVILLE-SUR-LAIZE - CITE DES(REPORT)	19/05/2017	12 753,92
			BRETTEVILLE-SUR-LAIZE - CITE DES(REPORT)	19/05/2017	7 361,68
			ESTREES-LA-CAMPAGNE - RD 131 (REPORT)	14/06/2017	32 618,12
			FIERVILLE-BRAY - RUE DE LA FORGE(REPORT)	19/05/2017	15 653,54
			FRESNEY-LE-PUCEUX - REMPLACEMENT(REPORT)	19/05/2017	13 681,16
			MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE - ALL(REPORT)	15/05/2017	7 113,31
			ROTS - BT BOURG (REPORT)	14/06/2017	20 001,56
			VER-SUR-MER - RUE DE LA 8EME ARMEE T2	14/06/2017	25 284,20
	REMALELEC	GRENTHVILLE - MUTATION PUC OLIVIER 400	14/06/2017	7 200,00	
	RESEAUX ENVIRONNEMENT		BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE - REMPLACEMENT H6	19/05/2017	7 267,44
			BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE - REMPLACEMENT H6	19/05/2017	5 956,06
			HERMANVILLE-SUR-MER - BT COTY 325-03 - E	14/06/2017	22 858,53
			ROTS - BT EGLISE 543-08 - EXTENSION BT P	11/05/2017	20 709,87
			SAINT-GATIEN-DES-BOIS - MUTATION(REPORT)	15/05/2017	8 901,74
			SAINT-MANVIEU-NORREY - REMPLACEMENT H61	31/05/2017	18 471,05
		SAINT-REMY - BT ROBIOLLE 656-19 - SCI JM	14/06/2017	9 395,72	

Immobilisation corporelle

<b>SAG VIGILEC</b>	COURTONNE-LA-MEURDRAC - BT COGNE(REPORT)	13/06/2017	35 543,26
	FRENOUVILLE - BT LIBERATION 287-08	26/05/2017	11 381,87
	LIVAROT-PAYS-D'AUGE - BT HEURTEVENT ET B	08/06/2017	20 849,09
	LIVAROT-PAYS-D'AUGE - CREATION P(REPORT)	11/05/2017	48 445,02
	OUVILLE-LA-BIEN-TOURNEE - BT MOU(REPORT)	15/05/2017	32 949,20
	SAINT-PIERRE-EN-AUGE - BT COUTURE 489-04	08/06/2017	13 139,71
	VALSEME - REMPLACEMENT RS DOMAINE 100 kV	18/05/2017	9 016,97
	VAUVILLE - BT MAIRIE 701-04 - Alimentati	26/05/2017	5 085,92
	VENDEUVRE - (ESCURES) RD253A - RUE PRINC	14/06/2017	15 694,88
	VENDEUVRE - (ESCURES) RD253A - RUE PRINC	14/06/2017	31 992,25
<b>SATO</b>	SAINT-JEAN-LE-BLANC - BT GOURNAY(REPORT)	26/05/2017	38 941,93
<b>SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE</b>	BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE - REMPLACEMENT H6	02/06/2017	7 761,00
	HEULAND - CREATION PSSA « POMPAGE » 100	02/06/2017	7 213,00
	SAINTE-MARGUERITE-D'ELLE - REMPL(REPORT)	24/05/2017	7 442,55
	SAINT-LEGER-DUBOSQ - REMPLACEMENT CABINE	02/06/2017	8 200,00
<b>SORAPEL</b>	SAINTE-MANVIEU-NORREY - REMPLACEMENT H61	09/06/2017	12 237,75
<b>SORAPEL</b>	LES MONTS D'AUNAY - RUE AUX BARASSINS	14/06/2017	16 155,42
	POTIGNY - RUES DES BALCONS ET DE(REPORT)	02/06/2017	15 901,27
	SAINT-JEAN-LE-BLANC - BT QUESNEE(REPORT)	15/05/2017	39 261,57
	SOULANGY - RD246 LE COGNET VARIANTE HTA	14/06/2017	11 142,48
<b>STURNO</b>	SOULANGY - RD246 LE COGNET VARIANTE HTA	14/06/2017	38 312,09
	AGY - MAIRIE (REPORT)	31/05/2017	35 616,26
	AGY - MAIRIE (REPORT)	31/05/2017	16 388,62
	AGY - MAIRIE (REPORT)	31/05/2017	11 882,96
	CASTILLON - CREATION PRCS MOULIN(REPORT)	31/05/2017	45 590,81
	LANDES-SUR-AJON - BT BAS LANDES	26/05/2017	20 472,53
	LANDES-SUR-AJON - BT LAVOIR	26/05/2017	9 845,51
	SEULLINE - BT MONDE ANCIEN	05/05/2017	40 237,55
	SEULLINE - BT ROSERIE	26/05/2017	13 473,55
	SOULEUVRE-EN-BOCAGE - RUE DE L'EGLISE -	26/05/2017	19 658,47
	TORTEVAL-QUESNAY - RD67 ET RD187(REPORT)	24/05/2017	12 685,62
	TORTEVAL-QUESNAY - RD67 ET RD187(REPORT)	24/05/2017	14 807,54
TORTEVAL-QUESNAY - RD9 - LA CROI(REPORT)	24/05/2017	21 930,10	
TORTEVAL-QUESNAY - RD9 - LA CROI(REPORT)	24/05/2017	8 312,87	
<b>TEIM</b>	BAZENVILLE - BT CROIX 049-04 - PROPRIETE	14/06/2017	12 475,22
	CAHAGNES - SECURISATION SITE SEN(REPORT)	18/05/2017	6 519,97
	CARCAGNY - ROUTE DU VIEUX PONT	09/06/2017	8 843,12
	CARCAGNY - ROUTE DU VIEUX PONT	09/06/2017	28 358,35
	ELLON - LES DOUVES	08/06/2017	12 072,33
	SAINT-MARTIN-DES-ENTREES - RUE CLAUDE MO	18/05/2017	8 308,64
	VALDALLIERE - BT BARDELIERE	06/06/2017	12 285,97
	VALDALLIERE - BT CANTELOUP 539-01	06/06/2017	6 295,39
	VALDALLIERE - BT VANNETS	04/05/2017	8 149,66

		VALDALLIERE - BT VAUTIREL	06/06/2017	18 497,10
		VALDALLIERE - MONT SECRET	14/06/2017	28 169,77
		VALDALLIERE - MONT SECRET	14/06/2017	11 955,41
		VAL D'ARRY - BT ROUTE 702-08 - PROPRIETE	14/06/2017	14 084,33
		VIRE-NORMANDIE - RD296 - RUE DE LA MAIRI	14/06/2017	7 108,30
	<b>TRANSFIX</b>	CASTILLON - CREATION PRCS MOULIN(REPORT)	06/06/2017	6 706,29
		CASTILLON - CREATION PRCS MOULIN(REPORT)	06/06/2017	6 706,29
Contrepartie avances forfaitaires ELEC	<b>GT CALVADOS</b>	DEMOUVILLE - RD 228 ET RUE DES B(REPORT)	15/05/2017	29 166,67
		MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE - ALL(REPORT)	15/05/2017	25 833,33
Immo. Reçues au titre des M.A.D.	<b>CEGELEC INFRA CALVADOS GT FORLUX</b>	ISIGNY-SUR-MER - RUE DU DOCTEUR (REPORT)	19/05/2017	14 614,17
	<b>CITELUM</b>	BELLENGREVILLE - DIAGNOSTIC SL S(REPORT)	18/05/2017	8 571,52
	<b>ENGIE EX COFELY INEO GDF SUEZ</b>	BAYEUX - Mise en piace d'éclairage rue d	18/05/2017	19 881,78
		BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE - DIA(REPORT)	06/06/2017	9 691,79
		CAHAGNOLLES - Place de la Mairie	06/06/2017	6 933,96
		COLOMBY-ANGUERNY - Rue du Bout Maçon	29/05/2017	7 980,70
		CONDE EN NORMANDIE ST PIERRE LA VIEILLE	29/05/2017	5 219,57
		DIALAN SUR CHÂÎNE - Impasse de la Gare	29/05/2017	5 549,61
		LE TRONQUAY - La Tuilerie	29/05/2017	5 634,85
		MALTOT - Parking espace sportif	19/05/2017	5 134,25
		NOTRE-DAME-D'ESTREES-CORBON - Carrefour	19/05/2017	5 102,75
		SALINE - Rue du maréchal Leclerc	30/05/2017	5 491,46
		VALAMBRAY - RUE DU PRESOIR	15/05/2017	5 325,32
	<b>ENTREPRISE DUJARDIN TRAVAUX</b>	RANVILLE - ROUTE DU PARC	15/05/2017	17 523,42
	<b>GHM</b>	BRETTEVILLE-SUR-ODON - PROGRAMME EFFICAC	24/05/2017	11 390,08
		FLEURY-SUR-ORNE - PROGRAMME EFFICACITE E	24/05/2017	8 550,89
		THAON - Mise en conformité dans le cadre	26/05/2017	7 034,56
	<b>GT CALVADOS</b>	BOULON - RUE ALFRED POUPARD	14/06/2017	5 131,93
		BOULON - RUE DU GABLE BLANC	31/05/2017	15 994,69
		BRETTEVILLE-SUR-LAIZE - CITE DES(REPORT)	19/05/2017	5 038,11
		DEMOUVILLE - RD 228 ET RUE DES B(REPORT)	15/05/2017	13 142,64
		ESTREES-LA-CAMPAGNE - RD 131 (REPORT)	14/06/2017	6 863,86
		LANGRUNE-SUR-MER - AVENUE DE LA LIBERATI	31/05/2017	29 856,44
		MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE - ALL(REPORT)	15/05/2017	7 260,48
	<b>HURE CANALISATIONS</b>	BRETTEVILLE SUR ODON - DECROISEMENT	12/05/2017	7 990,00
	<b>ORANGE OBS DATA CONVENTION BORNE</b>	MISE EN OEUVRE RESEAU MULTIOPERA(REPORT)	03/05/2017	6 475,00
	<b>RESEAUX ENVIRONNEMENT</b>	STMANVIEU-NORREY-RUE DES 3 HAMEAUX	14/06/2017	8 991,45
	<b>SAG VIGILEC</b>	VENDEVRE - (ESCURES) RD253A - RUE PRINC	14/06/2017	21 587,19
	<b>SIMON LIGHTING SA</b>	THAON - Mise en conformité dans le cadre	07/06/2017	11 914,09
	<b>SORAPEL</b>	POTIGNY - RUES DES BALCONS ET DE(REPORT)	02/06/2017	26 396,22
		SOULANGY - RD246 LE COGNET VARIANTE HTA	14/06/2017	7 853,66

	<b>SPIE CITY NETWORKS</b>	BRETTEVILLE-SUR-ODON - DECKROISEM(REPORT)	12/05/2017	15 376,90
		FONTENAY-LE-MARMION - MISE EN CONFORMITE	26/05/2017	15 873,57
		POTIGNY - PROGRAMME EFFICACITE ENERGETIQ	26/05/2017	12 818,26
		POTIGNY - PROGRAMME EFFICACITE ENERGETIQ	26/05/2017	17 297,72
	<b>STURNO</b>	SOULEUVRE-EN-BOCAGE - RUE DE L'EGLISE -	26/05/2017	5 089,08
		TORTEVAL-QUESNAY - RD67 ET RD187(REPORT)	24/05/2017	10 090,76
	<b>TEIM</b>	CARCAGNY - ROUTE DU VIEUX PONT	09/06/2017	9 963,73
		DONNAY - Mise en conformité dans le cadr	14/06/2017	6 413,41
		LIVRY - CIMETIERE - CD 1.15 (REPORT)	19/05/2017	45 872,19
		NOYERS-MISSY - Extension éclairages depu	31/05/2017	8 682,58
		SAINT-MARTIN-DES-ENTREES - RUE CLAUDE MO	18/05/2017	6 766,38
		SOULEUVRE-EN-BOCAGE - Mise en pl(REPORT)	18/05/2017	12 821,72
		VALDALLIERE - MONT SECRET	14/06/2017	15 909,87
		VIRE-NORMANDIE - RD296 - RUE DE LA MAIRI	14/06/2017	7 004,57
VIRE-NORMANDIE - RENOUVELLEMENT ET DEPLA	13/06/2017	9 379,91		
<b>VALMONT SERMETO</b>	BLONVILLE-SUR-MER - RENOUVELLEMENT DES L	01/06/2017	9 267,04	
Travaux Sous Mandats Télécom 2016	<b>CEGELEC INFRA CALVADOS GT FORLUX</b>	ISIGNY-SUR-MER - RUE DU DOCTEUR (REPORT)	19/05/2017	13 383,47
	<b>GT CALVADOS</b>	BLAINVILLE-SUR-ORNE - RUE FRED S(REPORT)	31/05/2017	5 585,97
		DEMOUVILLE - RD 228 ET RUE DES B(REPORT)	15/05/2017	17 450,28
		DEMOUVILLE - RD 228 ET RUE DES B(REPORT)	15/05/2017	8 047,91
		ESTREES-LA-CAMPAGNE - RD 131 (REPORT)	14/06/2017	5 719,86
	<b>STURNO</b>	TORTEVAL-QUESNAY - RD67 ET RD187(REPORT)	24/05/2017	9 726,05
<b>TEIM</b>	LIVRY - CIMETIERE - CD 1.15 (REPORT)	19/05/2017	15 732,59	
Travaux Sous Mandats Télécom 2017	<b>BOUYGUES ENERGIES&amp;SERVICES ETDE</b>	LE BREUIL-EN-AUGE - RUE JULES GRUN	14/06/2017	7 110,87
	<b>ENTREPRISE DUJARDIN TRAVAUX</b>	RANVILLE - ROUTE DU PARC	15/05/2017	7 089,91
	<b>GT CALVADOS</b>	LANGRUNE-SUR-MER - AVENUE DE LA LIBERATI	31/05/2017	12 830,20
	<b>STURNO</b>	SOULEUVRE-EN-BOCAGE - RUE DE L'EGLISE -	26/05/2017	6 360,64
Electricité compétence éclair. et signal	<b>DIRECT ENERGIE PROF</b>	CONSOMMATION COMMUNES 1ER MAI 2017	14/06/2017	21 025,06
		ELECTRICITE BORNES	06/06/2017	18 547,17
Maintenance éclairage public	<b>CERENE SA SERVICES</b>	FALAISE - PRISE EN CHARGE DE LA COMMUNE	13/06/2017	12 677,50
	<b>CITELUM</b>	Travaux de maintenance EP 2017 LOT 5	11/05/2017	20 933,16
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 5	14/06/2017	19 443,75
	<b>SPIE CITY NETWORKS</b>	Travaux de maintenance EP 2017 LOT 4	11/05/2017	24 295,58
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 4	06/06/2017	29 030,94
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 6	11/05/2017	25 879,67
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 6	06/06/2017	26 275,16
	<b>TEIM</b>	Travaux de maintenance EP 2017 LOT 1	18/05/2017	16 914,85
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 2	18/05/2017	13 265,50
Travaux de maintenance EP 2017 LOT 3		18/05/2017	20 096,12	
Maintenance Bornes Véhicules électrique	<b>ORANGE BUSINESS SERVICES</b>	PROJET SDEC IRVÉ FONCTIONNEMENT	03/05/2017	24 685,29
Réceptions	<b>GRANDSIRE TRAITEUR SARL</b>	PRESTATION TRAITEUR CLE FEV MARS 2017	03/05/2017	6 960,69
Fonds indemnisation personnes handicap.	<b>FOND POUR L INSERTION DES PERSONNES</b>	FIPHFP-03LSZ980-2017	24/05/2017	6 738,43

Subv. association / pers. de droit privé	<b>APSEC</b>	SUBVENTION AMICALE PERSONNEL 2017	11/05/2017	<b>37 500,00</b>
Intérêts des emprunts pour étalement	<b>CAISSE D EPARGNE DE BN</b>	ANNUITE 07/05/17 DU PRET A141504B3	30/05/2017	<b>5 136,41</b>
	<b>CREDIT AGRICOLE DE NORMANDIE</b>	ANNUITE 15/05/17 DU PRET 143819670	30/05/2017	<b>7 355,85</b>
Amortissements bornes de recharge (10ans)	<b>SDEC ENERGIE</b>	Ecriture d'amortissement	15/05/2017	<b>25 623,17</b>
Dot. Amort. - Matériel de transport	<b>SDEC ENERGIE</b>	Ecriture d'amortissement	15/05/2017	<b>30 110,41</b>
Dot. Amort. - Mobilier	<b>SDEC ENERGIE</b>	Ecriture d'amortissement	15/05/2017	<b>5 787,58</b>
Dot. Amort. - Autres immo. corporelles	<b>SDEC ENERGIE</b>	Ecriture d'amortissement	15/05/2017	<b>32 039,38</b>
subvention aux organismes publics	<b>OFFICE DE TOURISME DE BAYEUX</b>	SUBVENTION 2017 RV DE LA CATHEDRALE	17/05/2017	<b>5 000,00</b>
<b>TOTAL</b>				<b>2 716 806,14</b>

